ABRÉGÉ

DE LA

VIE DE M. OLIER,

FONDATEUR DE SAINT-SULPICE

ET DE LA

COLONIE DE MONTRÉAL,

EN CANADA.

AVEC PORTRAIT.

A. 2

MONTREAL:
IMPRIMERIE DE LOUIS PERRAULT,
RUE ST.-VINCENT.

1847

APPROBATION.

Jean Charles Prince, Evêque de Martyropolis, Administrateur du diocèse de Montréal, etc., etc.

On nous a communiqué un petit ouvrage intitulé: "*Abrégé de la Vie de M. Olier.*"

Nous donnons notre approbation à ce travail avec d'autant plus de plaisir et d'empressement, que cette publication commencera à nous faire acquitter la dette sacrée de reconnaissance que nous devons à la mémoiredu vénérable Père, qui, non seulement forma une compagnie de prêtres très utiles au pays, mais encore qui dota si providentiellement la religion dans le Canada et surtout dans cette ville de Montréal.

Puisse la lecture de ce pieux volume allumer dans les cœurs de tous ceux qui le liront, les sentiments de foi et de piété dont était si abondamment remplie l'ame du vénérable M. Olier, le fidèle adorateur du Très-Saint-Sacrement et le très dévôt serviteur de Marie. C'est le vœu bien ardent que nous formons, en recommandant particulièrement la lecture de ce livre à tous les fidèles de ce diocèse.

Donné à Montréal, au Palais Episcopal, le dix-neuvième jour du mois de février de l'année mil huit cent quarante-sept, sous notre seing et sceau et le contreseing du Secrétaire du Diocèse.

✠ J. C. EV. DE MARTYROPOLIS,

Administrateur.

L. † S.

Par Monseigneur l'Administrateur,

JOS. OCT. PARÉ,

Chan., Secrétaire du Diocèse.

AVERTISSEMENT.

Trois principaux motifs font publier cet abrégé. Le premier, ce sont les deux guérisons extraordinaires qui viennent d'avoir lieu à Montréal, par l'intercession de M. Olier. On en verra le récit dans le 5e chapitre. Le deuxième, c'est que M. Olier est le principal fondateur de la colonie de Montréal, comme le montrera le chapitre 4e. Le troisième motif, c'est la cherté de la grande Vie de M. Olier, écrite sur les monuments les plus authentiques, en deux volumes in-octavo, et abrégée en un gros volume in-douze. Ceux qui, néanmoins, désireraient se procurer cet ouvrage extrêmement intéressant, peuvent s'adresser pour cela à M. Fabre, libraire. Aux autres est offert cet abrégé qui en est fidèlement extrait. On le trouvera à acheter chez l'imprimeur, chez M. Fabre, et chez les portiers du Séminaire, de l'Hôtel-Dieu et de la Providence.

PRIX :— QUINZE SOUS, (Broché.)

TABLE DES MATIERES.

ABRÉGÉ

DE LA

VIE DE M. OLIER.

CHAPITRE PREMIER.

Depuis la naissance de M. Olier jusqu'à son entrée dans la Cure de Saint-Sulpice.

M. OLIER, d'une famille illustre dans la haute magistrature et la guerre, eut pour père Jacques Olier de Verneuil, Membre du Parlement de Paris et Secrétaire de Henri IV, et pour mère Marie Dolu d'Ivoi. Il naquit à Paris, un samedi, 20 septembre 1608, et fut baptisé le même jour, dans l'église de Saint-Paul, paroisse de ses parents, où il reçut le nom de *Jean*, auquel plus tard il ajouta celui de *Jacques*. Peu après son baptême, on le porta au faubourg Saint-Germain, pour être nourri sur cette paroisse même de Saint-Sulpice dont il devait devenir un jour le pasteur. Ce fut là que, tout petit enfant, il donna les premiers indices de sa vocation à l'état ecclésiastique, et de cette religion profonde qui parut en lui avec tant d'éclat dans la suite. Nous lisons de saint Thomas d'Aquin, que l'unique moyen d'arrêter ses pleurs dans son enfance était de lui mettre quelque livre entre les mains ; il suffisait aussi de porter le jeune Olier à l'église pour faire cesser ses larmes et ses cris. DIEU lui inspira dès ses premiers ans une si haute idée du sacrifice

de la messe et de la sainteté des prêtres chargés de l'offrir, qu'il s'étonnait et s'affligeait de les voir quelquefois, pendant cette action divine, cracher ou tourner la tête. Dès lors aussi il se fit remarquer par une grande dévotion envers la Mère de Dieu. Tout ce qui lui rappelait son souvenir excitait sa joie ou sa reconnaissance. Il l'invoquait avec beaucoup d'affection et de confiance pour le succès de ses études, et comptait beaucoup plus sur sa protection que sur ses talents naturels pourtant très distingués. Sa piété envers cettedouce Mère des Chrétiens allait jusqu'à ne rien entreprendre sans l'avoir priée auparavant de le lui commander; jusqu'à lui offrir les prémices de tout ce qu'on lui donnait. " Je " n'ai jamais osé, dit-il lui-même dans ses mé- " moires, qu'il composa par ordre de son confes- " seur, je n'ai jamais osé me servir d'aucun vête- " ment, sans lui en consacrer lepremier usage, en " m'allant présenter à elle, à Notre-Dame, (Eglise " Cathédrale de Paris,) avec mes nouveaux habits, " la priant de ne pas souffrir que, pendant qu'ils " seraient à mon usage, j'eusse le malheur d'offen- " ser jamais son Fils." S'il manquait quelquefois à cette pratique, il ne tardait pas à en être puni. Ses religieux parents avaient sans doute beaucoup contribué à lui inspirer de si belles dispositions.

Vers l'âge de huit ans, ils le mirent au collége, et le consacrèrent à Dieu dans l'état ecclésiastique, auquel ils l'avaient toujours cru appelé. Mais la vivacité de son naturel se développant, avec l'âge, jusqu'à la violence et à l'emportement, ils commencèrent à douter de sa vocation. " Au rapport de

“ ma mère, dit-il lui-même, mille et mille fois j'au-
“ rais dû périr sans le secours particulier de Dieu,
“ à cause d'une humeur violente et bouillante qui
“ m'empêchait de regarder où je marchais ni où
“ j'allais, si bien que souvent je roulais du haut
“ des montées, je me blessais, je me heurtais à
“ tous moments.” Il raconte lui-même un trait
singulier de son étourderie. “ Etant écolier, dit-il,
“ je jouais un jour avec un oiseau qui s'échappa
“ de mes mains et s'envola sur les toits. Aussitôt,
“ ayant récité mon *Angele Dei*, (la prière *Ange*
“ *de Dieu*,) et fait le signe de la croix, je sautai
“ sur le toit voisin avec tant de hardiesse que, quand
“ j'y pense, je frémis encore ; car je sautai d'une
“ fenêtre qui était au troisième étage, sur un toit
“ plus élevé que la fenêtre même. Dieu me fasse
“ la grâce d'exposer un jour ma vie aussi librement
“ pour son service, que je le fis alors pour mon
“ plaisir.” Les craintes de ses parents par rapport à sa vocation devenaient de plus en plus sérieuses, à mesure qu'il avançait en âge, et ils pensaient même à lui faire abandonner l'état ecclésiastique lorsqu'une circonstance, heureusement ménagée par la Providence, les fixa définitivement dans leur première résolution. Saint François de Sales, qui allait quelquefois à Lyon, s'était lié d'une étroite amitié avec le père du jeune Olier, nommé depuis peu intendant de cette ville. Madame Olier résolut de consulter sur la vocation de son fils, un personnage si éclairé et si vénérable. Le saint évêque, après avoir recommandé l'affaire à Dieu pendant plusieurs jours, rassura pleinement,

sur l'avenir de son fils, cette mère désolée. Comme elle lui présentait un jour trois de ses enfants, et qu'elle se plaignait fort de la conduite de Jean-Jacques, le pieux évêque lui dit avec beaucoup d'assurance et de bonté : *Hé, madame, un peu de patience, et ne vous affligez pas, car Dieu prépare, en la personne de ce bon enfant, un grand serviteur en son église :* et, ayant mis les mains sur la tête de l'enfant, il l'embrassa fort tendrement et lui donna sa bénédiction. Bien plus, il pria madame Olier de lui confier son fils, pour qu'il le formât lui-même aux vertus et à la science ecclésiastique. Mais déjà ce grand serviteur de DIEU touchait à la fin de son existence ici-bas, et sa mort, qui arriva peu de jours après, fit succéder les regrets les plus amers à de très douces espérances. La seule consolation que M. et madame Olier purent goûter, fut de lui présenter encore leur fils qu'il bénit pour la dernière fois. M. Olier conserva toujours pour ce saint évêque une tendresse toute filiale et une ferme confiance en sa puissante protection, et il avait coutume dans la suite de l'appeler son père.

Déjà il avait atteint sa quatorzième année. Son naturel bouillant et son tempérament sanguin devaient l'exposer plus que beaucoup d'autres aux dangers et aux surprises de cet âge. Mais sans doute que Saint François de Sales, comme un ange tutélaire, veillait sur tous ses pas, car il lui fut comme impossible de contracter jamais l'habitude du vice. « Je n'ai jamais, dit-il, rien pu apprendre que par « grâce, et dans le temps que j'étais en grâce, selon « qu'il me semblait. Etant au collége, dès que

" j'avais commis un péché, j'avais l'entendement
" tout bouché et tout aveuglé, si bien qu'il me
" fallait aussitôt aller à confesse. Le plus grand
" étonnement que j'eusse en ces temps-là était de
" voir des gens dans le péché, qui néanmoins
" étaient savants." Par ces châtiments sensibles
et si propres à faire impression sur l'esprit d'un
écolier, Dieu voulait lui inspirer un grand amour
pour la vertu, qui fait le plus bel ornement de la
jeunesse ; et, dans une circonstance périlleuse, il
daigna récompenser d'une manière extraordinaire
ses généreux efforts. M. Olier lui-même raconte
ainsi le fait : " Un jour, à l'âge de quinze ans, je
" traversai un bras de rivière à la nage ; ce qui me
" mit hors d'haleine. Au moment d'aborder sur
" le rivage, j'y aperçus quelques personnes qui me
" voyaient, et n'osant paraître devant elles dans un
" état qui eût blessé la pudeur, je voulus repasser
" à l'autre bord sans prendre haleine ; mais n'étant
" encore qu'au milieu, et déjà n'en pouvant plus,
" je commençais à enfoncer, lorsque je rencontrai
" un pieu caché dans l'eau ; je m'y appuyai d'un
" pied, ce qui me sauva du danger." Vers ce
même temps il éprouva de vifs désirs d'embrasser
la vie religieuse. Son attrait le portait à entrer
dans l'ordre des Chartreux, et souvent il visitait la
Chartreuse de Lyon, en grande réputation de ferveur.
Il conserva toujours pour ces pieux asiles une affection particulière. Peu après, M. Olier père fut
promu à la charge de Conseiller d'Etat. Il ramena
alors ses enfants à Paris, et ce fut dans l'Université
de cette grande ville que celui dont nous écrivons

la vie acheva ses études. Il obtint, sous de très habiles maîtres, les plus brillants succès, et à la fin de son cours, il soutint, avec des applaudissements universels, un acte public, en latin et en grec, sur toute la philosophie. Après sa sortie du collége, il étudia en Sorbonne, où il réussit avec non moins de bonheur. Flattés de ses succès, ses parents, qui joignaient à un fonds de religion beaucoup d'idées mondaines, s'empressèrent de lui donner tous les moyens de parvenir aux honneurs. Ils lui procurèrent plusieurs riches bénéfices, lui donnèrent un train magnifique, et réussirent si bien à lui faire aimer le monde, que, bientôt effrayés eux-mêmes des dangers qu'il courait, ils se repentirent vivement de leur funeste imprudence. Sa mère se mit à prier pour sa conversion avec des larmes abondantes. Plusieurs saintes âmes faisaient aussi pour lui de ferventes supplications. Mais sans contredit celle dont les vœux lui furent alors le plus salutaires, fut une pauvre femme, de condition fort obscure, mais grandement favorisée de DIEU : elle s'appelait Marie Rousseau, et nous aurons souvent occasion d'en parler dans la suite. « Je reconnais « dit M. Olier, être redevable de ma première con- « version à cette sainte âme ; et DIEU m'a obligé « plus d'une fois, devant que de la connaître, de « dire tout haut à nos Messieurs : Il y a quelque « personne qui est la cause de ma conversion. Je « commençai de naître à DIEU, par désir et par « affection légère, sans pourtant quitter tout-à-fait « le péché. J'avais peine à aimer le monde, et « ne pouvais y trouver de divertissement véritable,

" mais toutefois je retombais toujours, malgré tous
" les attraits de DIEU et ses sollicitations perpé-
" tuelles."

Il était dans ces dispositions, lorsqu'il résolut, à l'âge de vingt ans et demi, de faire le voyage d'Italie, pour se perfectionner dans les sciences, surtout dans la connaissance de l'hébreu, mais DIEU avait sur lui d'autres desseins. En arrivant à Rome, il éprouva un grand affaiblissement de la vue, qui l'obligea de renoncer à l'étude. Le mal augmentait chaque jour ; M. Olier, ne trouvant aucun soulagement dans les secours de l'art, fit vœu d'aller en pélérinage à la célèbre chapelle de Lorette. Il se mit en chemin vers la fin du mois de mai, 1630, au fort des chaleurs du pays. Il se couvrit d'un habit d'hiver, par esprit de pénitence, et commença son pélérinage à pied. Ses entretiens avec DIEU et avec la Sainte Vierge le soutenaient et le soulageaient au point de lui faire oublier la fatigue du corps. Mais, lorsqu'il ne lui restait plus qu'une journée de chemin à faire pour arriver au terme de ce voyage de cinquante lieues, il fut attaqué d'une fièvre violente qui le contraignit de s'arrêter. Délivré d'un premier accès, il se remit en marche, se traînant pour ainsi dire sur la route. Cependant plus il approchait du saint lieu, plus il goûtait de consolations intérieures ; et, dès qu'il aperçut de loin l'église de Lorette, il éprouva tout ce que l'amour de DIEU peut exciter de plus vives émotions. " Je sentis alors mon cœur, dit-il,
" comme blessé d'un coup de flèche, ce qui me
" remplit tout du saint amour de la Mère de

" DIEU." Il ne voulut pas, ce jour là, entrer dans la sainte Chapelle, parce qu'il n'avait pas été à confesse : il se contenta de demeurer prosterné dans la grande Eglise qui l'entoure, et y passa la nuit en prières, répandant un torrent de larmes que faisaient couler le repentir et l'amour divin. " Je " fus tellement attendri par les caresses de la très- " sainte Vierge, dit-il, et je ressentis des secours " si puissants, qu'il fallut me rendre à mon Sauveur " qui me poursuivait depuis un si long tems, je " demandai avec instances à la très-sainte Vierge " qu'elle m'obtint la mort, quand elle prévoirait " que je devrais tomber dans mes péchés passés, " dans lesquels, grâce à DIEU, je ne suis plus " retombé depuis. Mon DIEU ! qu'ils sont utiles " aux pécheurs les lieux dédiés à la dévotion de " la très-sainte Vierge. Ce fut le coup le plus " puissant de ma conversion ; et, comme cette " admirable princesse fait plus de bien qu'on " n'en demande, au lieu de la guérison des yeux " du corps que je lui demandais, elle me donna " celle des yeux de l'âme, qui m'était bien " plus nécessaire." Les grâces extraordinaires dont M. Olier fut favorisé dans l'église de Lorette firent de lui un homme nouveau ; et, après ce voyage, il n'était plus reconnaissable. Parmi les transports de sa reconnaissance, il retourna à Rome, marchant encore à pied et parfaitement guéri de son mal d'yeux et de la fièvre.

Bien résolu à rompre tout commerce avec le monde, M. Olier pensait plus que jamais à embrasser la vie religieuse. Cependant encore incer-

tain de sa vocation, il se décida à retourner à Paris où sa mère le rappelait avec de vives instances, car elle venait de perdre son mari. Pleine d'une tendresse ambitieuse pour ses enfans, madame Olier ne songeait qu'à les pousser dans la carrière des honneurs. Elle obtint pour Jean-Jacques la place d'aumônier du Roi, mais elle eut le chagrin de la lui voir refuser. Rentré dans sa famille, M. Olier ne crut pas devoir se montrer tout d'abord tel qu'il était en effet. Mais le jour de Noël, environ neuf mois après sa conversion, ayant fait une confession générale, il résolut de manifester au dehors ce que jusque là il avait tenu caché au dedans.

Dès lors il commença à faire profession d'une vie toute apostolique, et à mépriser les faux jugements du monde, pour embrasser la sainte folie de la croix. Destiné de Dieu, sans le savoir encore, à régénérer le clergé de France, il lui fallait pratiquer au plus haut degré les vertus évangéliques ; aussi la grâce lui en donna-t-elle de puissants attraits qu'il suivit toujours fidèlement. Pour imiter même extérieurement son divin maître, il se mit à évangéliser, à consoler et à soulager les pauvres. Il s'éloigna tout-à-fait de la compagnie des grands, pour se confondre avec les gens du bas peuple. Toutes les fois qu'il rencontrait des pauvres dans les rues de Paris, il les abordait avec bonté, et les conduisait dans sa maison pour les instruire. Ceux qui étaient le plus mal vêtus lui semblaient avoir droit à une plus grande tendresse ; il les recherchait à dessein et leur témoignait une vive affection. Les ayant

ainsi réunis, il les catéchisait, les préparait à faire des confessions générales, et les envoyait ensuite à un confesseur dévoué, qui était de ses amis; leur faisant auparavant des aumônes proportionnées à leurs besoins. Non content de traiter ainsi ceux qui voulaient le suivre à la maison de sa mère, M. Olier s'arrêtait dans les rues pour instruire les mendiants qu'il rencontrait. Bientôt, comme on devait s'y attendre, ses amis et ses proches murmurèrent et se plaignirent même bien haut. On lui prodigua les reproches et les outrages. Sa mère, plus irritée que les autres, lui faisait toute sorte de mauvais traitements. Pour se consoler des procédés rigoureux de ses parents, le pieux serviteur de Marie allait à Notre-Dame, et, se prosternant devant la Statue de la Très-Sainte Vierge, il lui disait: "Je vous prends pour ma mère, puisque la "mienne me rebute." Une de ses parentes, ayant quitté le monde pour entrer chez les Carmélites, lui avait laissé de précieux joyaux. Il s'en servit pour faire divers présents à Notre-Dame, comme il nous l'apprend lui-même, sa coutume étant de se dépouiller de ce qu'il avait de plus précieux, pour orner les églises et les autels de la Mère de Dieu. La persécution domestique n'était pas la seule qu'eut à essuyer le serviteur de Dieu. Il n'était pas rare d'entendre des personnes du monde le traiter d'homme simple qui avait perdu l'esprit; mais ni ces discours, ni d'autres, plus injurieux encore ne purent ébranler sa résolution. Il porta même en ce temps-là la générosité beaucoup plus loin qu'auparavant. Ce ne lui était pas assez de

faire publiquement le catéchisme aux pauvres, il s'humiliait encore jusqu'à baiser leurs plaies les plus horribles. Une personne qui l'accompagnait compta jusqu'à seize occasions différentes où elle le vit baiser ainsi des ulcères infects et dégoûtants à voir. Mais son confesseur lui ayant dans la suite défendu de donner au public des exemples si étonnants de mortification et d'humilité, M. Olier s'abstint dès ce moment de baiser les plaies des pauvres qu'il rencontrait, mais il ne laissait pas alors de les baiser en esprit, " sentant, disait-il, son cœur porté par " l'esprit de Notre-Seigneur jusqu'à la plaie, avec " grande tendresse."

Quelque sainte que fût la vie que menait M. Olier, elle ne l'était point encore assez, eu égard à la sublime vocation que la providence lui préparait. C'est pourquoi Dieu, qui veut nous sauver les uns par les autres, pour rendre plus parfaite la charité qui doit unir entre eux tous ses enfants, inspira à une sainte âme consommée en son amour de prier pour l'entière sanctification de son serviteur. C'était la mère Agnès de Jésus, en singulière vénération dans toutes les provinces voisines de son monastère, et dont le Saint-Siége a déclaré depuis, par un décret solennel, qu'elle a pratiqué toutes les vertus dans un degré héroïque. Dévorée de zèle, elle ne cessait de demander la réformation du clergé et la conversion des pauvres habitants des campagnes. Un jour qu'elle conjurait le Seigneur avec larmes de la tirer du monde, Jésus-Christ lui dit : *Tu m'es encore nécessaire pour la sanctification d'une âme qui doit servir à*

ma gloire : et, peu de temps après, la Sainte Vierge, lui apparaissant toute revêtue de gloire, lui fit entendre ces paroles, qui furent le développement des précédentes : *Prie mon Fils pour l'abbé de Pébrac.* Cet abbé était M. Olier. La mère Agnès ne le connaissait pas alors et n'en avait jamais entendu parler. A peine eut-elle reçu ce commandement, qu'elle se mit à l'œuvre avec une ardeur non pareille. Durant trois années entières, elle répandit devant le Seigneur ses prières et ses larmes, et se condamna à de si rudes pénitences, qu'elle ensanglantait par ses disciplines les murs de sa cellule. Sans avoir connaissance des prières que faisait pour lui la mère Agnès, M. Olier en éprouva les effets dans l'insigne faveur que DIEU lui fit, en le fixant enfin sur sa vocation, à la suite de plusieurs pélérinages entrepris en l'honneur de la très Sainte Vierge, au mois de novembre 1632. L'attrait qui le portait à embrasser la vie religieuse cessa tout-à-coup, par une opération sensible de la grâce, et il ne songea plus dès ce moment qu'à se disposer à recevoir les saints ordres. Il s'y prépara sous la conduite de Saint Vincent de Paul, fondateur des Prêtres de la Mission. Ordonné sous-diacre, il témoigna un grand zèle pour aller travailler dans les campagnes au salut des âmes. Saint Vincent de Paul lui ayant permis de s'adjoindre à ses prêtres, il prêchait et catéchisait les pauvres avec une ardeur infatigable et une charité pleine de tendresse et d'humilité. Il procura à ses dépens le bienfait de la mission à plusieurs paroisses des environs de Paris. Après toute une

année passée dans ce saint ministère, M. Olier se retira de nouveau près de saint Vincent de Paul, pour se disposer prochainement à recevoir le sacerdoce. Ses frayeurs et ses alarmes étaient grandes à la vue de l'incomparable dignité de cet état tout divin ; cependant un mot de son saint directeur suffit pour dissiper les craintes de cette âme simple et docile comme celle d'un enfant. Il reçut la prêtrise le 21 mars de l'année 1633, et voulut consacrer trois mois entiers à se préparer à célébrer sa première messe. Il eut le bonheur de la dire le 24 juin, fête de saint Jean-Baptiste.

La dévotion envers l'auguste mère de Dieu sembla prendre de nouveaux accroissements dans le cœur de M. Olier depuis sa promotion au sacerdoce, et il s'engagea à ne jamais refuser l'aumône à ceux qui la lui demanderaient au nom de Marie. " Les personnes qui font profession d'honorer la " très-Sainte Vierge, dit-il, ont un si grand pou- " voir sur moi que je n'ai jamais osé penser de " leur rien refuser."

Sur ces entrefaites furent établies les célèbres conférences de Saint-Lazare, présidées par saint Vincent de Paul, et destinées à entretenir dans les prêtres l'esprit sacerdotal. M. Olier fut un des premiers qui y entrèrent, et il contribua beaucoup dans la suite aux progrès de cette œuvre de piété. Devenu prêtre, le serviteur de Dieu résolut d'aller évangéliser les paroisses de l'Auvergne, dépendantes de son abbaye de Pébrac. Il s'associa plusieurs de ses amis animés comme lui de l'esprit apostolique. Mais avant son départ, il voulut faire, sous

la direction de Saint Vincent de Paul, une retraite de dix jours. Ce fut dans le calme et la solitude de ces pieux exercices qu'il reçut du ciel une faveur extraordinaire. La mère Agnès de Langeac, dont nous avons dit plus haut les vertus héroïques, et que M. Olier ne connaissait pas encore, lui apparut deux fois avec un visage pénitent et affligé, et lui dit ces paroles : *Je pleure pour toi.* Nous remarquerons que l'apparition dont il s'agit ici est l'objet d'une savante et solide discussion, parmi les procédures concernant la canonisation de la mère Agnès, et que le sous-promoteur de la foi, après avoir répondu à toutes les difficultés, conclut que sa vérité est tout-à-fait indubitable.

La petite troupe de missionnaires formée par M. Olier partit avec joie, sous la conduite d'un des prêtres de Saint Vincent de Paul, et s'occupa pieusement durant le voyage. Arrivés à Pébrac, les ouvriers apostoliques y déployèrent aussitôt leur zèle avec de très grandes bénédictions. Dans les montagnes, comme à Paris, M. Olier fit éclater son amour de prédilection pour les pauvres. Il les rassemblait, comme un père eût rassemblé ses enfants, les servait de ses propres mains, tête nue, et se nourrissait de leurs restes. Après le repas, il allait visiter tous ceux à qui il pouvait être utile, les consolant, les exhortant et gagnant ainsi, par sa douceur, ceux qui ne s'étaient point rendus à la force de ses paroles. Enfin après les fatigues de la journée, souvent il passait une partie considérable des nuits en prières.

Dès que les exercices de la mission lui laissèrent

quelque loisir, il prit la route de Langeac, ville peu éloignée de son abbaye, pour voir la mère Agnès, dont il entendait publier partout les grandes vertus. A la première entrevue, quand la mère Agnès eut relevé son voile, M. Olier, frappé d'étonnement, lui dit aussitôt : *Ma mère, je vous ai vue ailleurs. Cela est vrai,* répartit Agnès, *vous m'avez vue deux fois à Paris, où je vous ai apparu dans votre retraite à Saint-Lazare, parce que j'avais reçu de la Sainte-Vierge l'ordre de prier pour votre conversion,* DIEU *vous ayant destiné à jeter les premiers fondements des séminaires du royaume de France.* Il serait difficile de représenter l'abondance des consolations célestes dont l'un et l'autre furent inondés. M. Olier, apprenant de la bouche de la mère Agnès les destinées qu'il devait remplir dans l'Eglise, en demeura tout confondu ; et, sachant qu'il était depuis trois ans l'objet de tant de larmes et d'austérités, il ne mit aucune borne à sa reconnaissance envers elle. Agnès de son côté, au comble de ses vœux, répandit en actions de grâces les larmes les plus douces, et sentit naître dans son cœur toute l'affection d'une mère pour M. Olier. Dans leurs entretiens, elle avait coutume de lui souhaiter beaucoup de souffrances, de mortifications et de croix, et s'efforçait de faire passer en son âme l'extrême amour qu'elle avait pour l'humilité. Avant de le quitter, Agnès lui recommanda de travailler à introduire au plutôt la réforme dans son abbaye de Pébrac. Et en effet elle y était grandement nécessaire. M. Olier entreprit aussitôt ce grand ouvrage, et ses généreux sacrifices joints au zèle

d'un grand homme de bien, M. Alain de Solminihac, auraient probablement fait réussir cette entreprise à la plus grande gloire de DIEU, si de coupables machinations n'étaient venues rompre toutes les mesures de ces deux amis dévoués.

Contraint de renoncer pour un tems au dessein de réformer ses religieux, M. Olier se tourna vers les peuples de la campagne, qui recevaient avec une avidité toujours plus insatiable la grâce du salut. Le succès étonnant de toutes ses missions, dans les diocèses de Saint-Flour et du Puy, fut une source de consolation pour lui et pour la mère Agnès. Témoin de la prodigieuse ardeur de son disciple à s'avancer dans les voies les plus élevées de la perfection, et des progrès merveilleux qu'il y faisait chaque jour, Agnès se sentit portée à le prendre pour directeur. Mais elle ne put jouir longtems des avantages qu'elle retirait déjà de sa conduite. M. Olier se vit bientôt dans la nécessité de retourner à Paris. Ils ne devaient plus jamais se revoir ici-bas. Agnès mourut peu après, ainsi qu'elle en avait le pressentiment. La nouvelle de sa mort contrista d'abord vivement M. Olier, mais ses larmes firent bientôt place à la pensée du bonheur dont elle jouissait dans le ciel.

Durant ce nouveau séjour à Paris, M. Olier accablé de peines intérieures, et ne trouvant aucun soulagement dans les avis de Saint Vincent de Paul, pressé d'ailleurs par un attrait extraordinaire, se mit sous la conduite du Père Charles de Condren, premier successeur du Cardinal de Bérulle, fondateur et général de l'Oratoire. C'était un personnage

tellement vénéré pour sa sainteté parfaite, l'excellence et l'étendue de ses lumières, que le Cardinal de Bérulle lui-même se prosternait quelquefois en passant devant sa chambre, pour baiser les vestiges de ses pas, et que Sainte Chantal, institutrice de la Visitation, disait de lui, le comparant à Saint François de Sales : " Si DIEU a donné à l'Eglise notre " saint fondateur pour instruire les hommes, il me " semble qu'il a rendu le Père de Condren capable " d'instruire les anges." Par les conseils de ce grand homme divinement éclairé sur sa vocation, M. Olier refusa l'épiscopat qu'on le pressait beaucoup alors d'accepter. Sans lui découvrir clairement ses vues, le Père de Condren lui disait : " DIEU a " d'autres desseins sur vous, ils ne sont pas si " éclatans, ni si honorables que l'épiscopat, mais " ils seront plus utiles à l'Eglise." Pour le mettre plus en état de les remplir un jour, il lui fit reprendre l'œuvre des missions, de concert avec quelques ecclésiastiques qu'il lui avait associés. Après une retraite faite sous la direction de ce saint homme, et où il reçut du ciel des grâces signalées, M. Olier composa de nouveau une petite troupe de missionnaires, choisis parmi les membres de la conférence de Saint Vincent de Paul. Celui-ci lui donna plusieurs de ses prêtres, dont l'un devait être regardé comme le supérieur de la Compagnie. Avec eux il reprit le chemin de l'Auvergne, et y renouvela plus étonnamment encore les prodiges de conversion qu'il y avait d'abord opérés. Les peuples accouraient souvent de sept à huit lieues à la ronde, demeuraient à l'église la journée toute entière,

sans boire ni manger. Ils semblaient n'avoir faim et soif que de la parole du salut. On les voyait attendre jusqu'à trois ou quatre jours consécutifs, avant de pouvoir se confesser, passant les nuits entières dans le lieu saint, couchant même sur le seuil de la porte. Ils s'estimaient assez récompensés de leurs fatigues par la paix de la conscience qu'ils remportaient, après être rentrés en grâces avec DIEU. Restitutions, ennemis réconciliés, procès terminés au gré des parties, hérétiques ramenés à l'Eglise, pécheurs scandaleux qui avaient vieilli dans le libertinage, devenus des exemples de ferveur, familles entières divisées depuis longtemps, vivant enfin dans la concorde et l'union la plus parfaite, une infinité de sacriléges réparés par des confessions générales, accompagnées des marques les moins équivoques d'un sincère retour, tels étaient les effets ordinaires que produisait chaque mission, en sorte que, parmi les curés qui avaient pour leur troupeau la charité qu'un pasteur doit à ses ouailles, c'était à qui attirerait les missionnaires dans sa paroisse. Riches et pauvres, prêtres et peuples, tous profitaient tellement de la mission, que la face de chaque paroisse, qui recevait cette grâce, n'était plus reconnaissable.

Dans ses missions, M. Olier prêchait surtout le respect dû au Très-Saint-Sacrement et la dévotion à Marie. Il s'attachait avec une prédilection particulière à l'instruction des enfans, et y procédait avec une charité pleine de patience et d'industrie. Il les préparait par des catéchismes et autres exercices journaliers à une communion générale ; elle

était précédée d'une cérémonie bien touchante, où les enfans interpellés promettaient à haute voix d'observer le quatrième commandement, *tes père et mère honoreras.* Touchés de ses exemples encore plus que de ses discours, les ecclésiastiques de ces contrées commencèrent aussi à se livrer eux-mêmes avec ardeur au soin de l'enfance.

L'humble missionnaire attribuait aux prières de la mère Agnès les immenses bénédictions que le ciel répandait sur ses travaux et ceux de ses confrères. Toutefois il n'est pas douteux que la vie apostolique de ces généreux ouvriers, et de M. Olier surtout, n'attirât aussi l'abondance des grâces divines. Ce prêtre dévoué choisissait toujours pour lui ce qu'il y avait de pire en ce qui concernait le logement et la nourriture, toujours les pauvres paraissaient être les amis de son cœur. Il ne se bornait point à les accueillir avec une bonté paternelle lorsqu'ils venaient à lui, il allait lui-même au-devant d'eux, et, dans les grandes chaleurs de l'été, on le voyait gravir les plus hautes montagnes, pour faire sortir de leur assoupissement ceux qui négligeaient la grâce de la mission, ou pour instruire les malades qui ne pouvaient se rendre à la paroisse. Il les visitait dans le creux des rochers, leur demeure ordinaire, et leur rendait les services les plus dégoûtants pour la nature, sans être jamais rebuté par la malpropreté de ces lieux infects. Il les traitait avec la tendresse d'une mère et d'une nourrice, s'abaissant jusqu'à les peigner de ses propres mains, et leur donnant lui-même à manger. Il consacrait à la prière et à l'adoration du très-

Saint-Sacrement tout le temps que pouvaient lui laisser les travaux du ministère et les besoins impérieux de la vie. Et pour rendre son oraison plus efficace, il y joignait des mortifications très rudes et affligeait sa chair par de rigoureuses disciplines, par des haires et des ceintures de fer qu'il portait secrètement parmi ses meubles de voyage.

Il y avait dix-huit mois que M. Olier travaillait dans les missions de l'Auvergne, lorsque, soupirant après de nouvelles souffrances, il dit à un de ses amis: " Il ne me manque que quinze jours de " maladie pour avoir un témoignage bien assuré " que Notre Seigneur a agréé nos travaux." Il fut bientôt exaucé. Entrant peu de jours après dans l'église du monastère de Langeac où était enterrée la mère Agnès qui lui avait prédit tant de croix, il fut saisi d'un mal de tête excessif qui fut le commencement d'une grande maladie. Au bout de deux ou trois jours, le mal devint si violent que les médecins désespérèrent de sa vie ; on lui administra alors les derniers sacrements. On avait en vain employé toutes les ressources de l'art pour le faire sortir d'un assoupissement léthargique dans lequel il était plongé ; on avait été jusqu'à lui enfoncer des lancettes bien avant dans les épaules, sans qu'il parut donner aucun signe de connaissance, lorsqu'on s'avisa de prononcer à diverses reprises les saints noms de Jésus et de Marie. " Ces belles paroles, dit lui-même M. " Olier, me pénétrèrent le cœur, et firent ce que " mille glaives perçants n'eussent pu faire." Dès qu'il s'était vu frappé de cette maladie, il s'était

senti porté à faire un vœu à saint François de Sales pour le recouvrement de sa santé, et avait senti la douce assurance qu'il était exaucé. Après la puissante intercession de ce saint, il attribua sa guérison aux ferventes prières que firent pour lui les religieuses de Langeac et trois ou quatre cents pauvres qui l'aimaient comme un père. " Je leur " suis redevable, dit-il, de la grâce de ma gué- " rison que toute ma famille ensemble n'aurait pu " me procurer par son argent, son industrie et son " crédit. Pour une mère, une sœur et deux frères " que j'avais quittés, je trouvai des personnes sans " nombre qui avaient pour moi une charité plus que " de sœur, de frère et de mère ; les services que " je recevais étaient accompagnés d'une charité " si désintéressée et si pure, qu'il n'y avait que " DIEU tout seul autour de moi, et ainsi le Fils de " DIEU accomplit en ma faveur cette prophétie, " qu'on recevra cent pour un en quittant tout pour " lui." Lorsque la santé de M. Olier fut suffisamment rétablie, il revint à Paris, et, durant le voyage, il éprouva encore d'une manière sensible combien la providence veillait sur tous ses pas : " Car, dit-il, le carrosse dans lequel j'étais, versa " dans un fond où les chevaux et le cocher de- " vaient périr ou être estropiés ; aussitôt et sans " préméditation je m'écriai : Ah, JÉSUS, mon " amour ! Ah, JÉSUS, mon amour ! et par la " bonté et la miséricorde de mon maître, nous ne " souffrîmes aucun mal : les chevaux ne furent " pas même blessés. O que grandes et adorables " sont les bontés de la divine providence !"

M. Olier arriva heureusement à Paris, où l'avait déjà devancé le bruit des conversions sans nombre qu'il venait d'opérer en Auvergne. Son nom seul imprimait la vénération, et personne ne l'approchait sans lui témoigner l'estime religieuse qu'on porte aux hommes apostoliques. Saint Vincent de Paul même lui dit en l'embrassant: " Je ne " sais comment vous faites, Monsieur, mais la bé- " nédiction de Dieu vous suit partout où vous " allez. Il est vrai, ajoute M. Olier, que, quoique " nous ne fussions que de pauvres petits ouvriers " de paille, qui n'avions aucune vertu, DIEU ré- " pandait sur nos travaux des bénédictions admi- " rables."

M. Olier ne resta pas long-temps à Paris sans trouver des occasions d'exercer son zèle. Il se joignit à quelques prêtres pour donner une mission dans les environs de la capitale. Devant traverser la ville de Saint-Germain-en-Laye, où se trouvait alors le Roi avec toute sa cour, M. Olier proposa à ses compagnons de profiter de cette occasion pour manifester publiquement leur éloignement pour le monde et ses vanités. Il les exhorta en conséquence à faire le voyage non dans une voiture convenable à des personnes de qualité, mais dans une charrette. Ils témoignèrent beaucoup de répugnance à paraître en cet équipage aux yeux des Seigneurs de la cour dont ils étaient connus pour la plupart, mais M. Olier insista, et montra tant de résolution qu'ils consentirent enfin à partager avec lui la confusion qu'ils avaient d'abord cru convenable d'éviter.

M. Olier fit bientôt après les exercices de la retraite spirituelle pour se préparer à de nouvelles missions. Il partit en effet aussitôt après pour la Bretagne, et se rendit d'abord à son prieuré de Clisson. Ayant appris qu'il y avait à deux lieues de là, dans un village appelé la Régripière, un monastère de religieuses où le relâchement et l'esprit du monde s'étaient introduits, il s'y rendit, poussé par un mouvement de zèle, et sans se faire connaître il demanda l'hospitalité. Les religieuses la lui refusèrent assez durement. Loin de se plaindre de ce traitement, l'humble disciple de JÉSUS-CHRIST voyant dans la cour du monastère un appentis de bois qui servait de poulailler, il s'y retira après avoir reçu par charité, d'un des habitants du village, un peu de pain et d'eau. Il y demeura le reste du jour, vaquant à la prière et attendant en paix les moments du Seigneur. DIEU ménagea bientôt une circonstance qui fit connaître aux religieuses quel était ce prêtre qu'elles avaient si mal accueilli. Un magistrat de la ville voisine, ami de M. Olier, étant venu au monastère, n'eut rien de plus pressé que de parler aux religieuses de leur nouvel hôte. Plus il leur témoigna combien M. Olier était recommandable par sa naissance, par sa vertu et ses autres qualités personnelles, plus les religieuses furent inconsolables de leur méprise. Elle se hâtèrent de faire porter leurs excuses au serviteur de DIEU, et de le presser d'accepter dans le bâtiment destiné aux étrangers le plus honnête appartement. M. Olier les remercia avec son affabilité ordinaire, mais quelque instance qu'on pût lui

faire, il persista à répondre que ce réduit était tout ce qu'il lui fallait: " Après que JÉSUS-CHRIST, " mon maître, leur dit-il, a voulu naître dans une " étable, et demeurer si long-temps dans une crè- " che, il ne serait pas raisonnable que je sortisse " si promptement d'un lieu où je me trouve si " bien." Une humilité si profonde ne tarda pas à porter son fruit. Dès le lendemain M. Olier fut invité à prêcher à la communauté; ce qu'il fit avec tant de grâce et de force que plusieurs religieuses résolurent sur-le-champ de se convertir en faisant une confession générale et une retraite de dix jours. Bientôt tout le pays fut édifié du changement merveilleux qui s'opéra dans ce monastère où l'esprit de prière et de recueillement succéda à l'esprit du monde et de la vanité. " Après ce " petit travail, dit M. Olier, je tombai malade, " le jour de la nativité de la Sainte Vierge, pour " récompense de mes pauvres petits services, " c'est la plus précieuse que puisse recevoir un " chrétien." Cette maladie retint M. Olier en Bretagne jusqu'au mois de janvier; se croyant alors assez rétabli, il revint à Paris, où il se lia bientôt d'une amitié étroite avec un grand serviteur de DIEU, Adrien Bourdoise, que la providence avait suscité pour rétablir la discipline ecclésiastique. Ce fut dans le même temps que l'évêque de Châlons-sur-Marne demanda au Roi M. Olier pour coadjuteur. " Sire, dit le Cardinal de Richelieu à " Louis XIII, en lui proposant M. Olier, c'est " l'ecclésiastique qui me paraît le plus propre à " remplir dignement ce siége important, et j'ose

" même assurer Votre Majesté, que, dans tout le " royaume, je n'en connais pas de plus capable " d'honorer l'épiscopat par ses lumières, sa piété " et sa prudence." Louis XIII ratifia sur-le-champ le choix de son ministre, et nomma M. Olier à la coadjutorerie de Châlons. Celui-ci s'empressa de se rendre près du père de Condren pour prendre une décision. La réponse de ce père fut toujours la même. " Dieu a d'autres " desseins sur vous, lui dit-il, ils ne sont pas si " éclatants ni si honorables, mais l'église en reti- " rera plus de fruits." M. Olier renvoya donc le brevet au Cardinal, en lui témoignant sa reconnaissance pour l'honneur que le Roi avait daigné lui faire à sa recommandation. " Plus j'ai obli- " gation à Votre Éminence, lui écrivait-il, plus je " suis obligé de ne la pas laisser surprendre dans " l'opinion qu'on pourrait lui avoir donnée de " moi."

Le cardinal fut aussi surpris qu'édifié du refus de M. Olier ; mais autant sa conduite donna d'admiration à tout Paris, autant excita-t-elle contre lui les ressentiments et les murmures de sa famille ; sa mère surtout lui en fit des reproches très vifs. Vers ce temps le père de Condren engagea M. Olier et ses amis à se réunir en société. Sans leur découvrir le fond de sa pensée qui était de les préparer déjà à l'établissement des Séminaires, il leur proposa simplement de s'associer entre eux, et de se donner un chef pour continuer ainsi leurs missions jusqu'à ce que Dieu les appelât à une autre œuvre. Ils y consentirent, et, après avoir choisi

M. Amelotte pour leur Supérieur, ils se retirèrent tous dans une maison de campagne appartenant à l'un d'eux, M. Brandon. DIEU fit alors passer M. Olier par des peines extraordinaires et des humiliations accablantes, qui lui firent comme toucher au doigt la vérité de la doctrine que le père de Condren s'efforçait d'inculquer à ses disciples. M. Olier avait été jusqu'alors entouré de l'estime et de la vénération universelle. Le bruit de ses travaux apostoliques, la sainteté de sa vie, le refus qu'il venait de faire de la coadjutorerie de Châlons, sa naissance même qui semblait donner un nouveau lustre à ses vertus, lui avaient attiré une estime si grande, qu'elle était pour lui une sorte de martyre. Il demandait souvent à DIEU d'ôter de l'esprit des hommes la bonne opinion qu'ils avaient conçue de lui. Pénétré aussi de la nécessité de mourir à lui-même, pour ne plus vivre que de la vie de JESUS-CHRIST, par l'imitation fidèle des vertus de ce divin Maître, il rapporte qu'il s'écriait quelquefois les yeux élevés au ciel, et tout baignés de larmes :
“ *Vie divine, vie divine, quand sera-ce donc que*
“ *je ne vivrai que de* DIEU ? Je trouvais, ajoute-
“ t-il, cet état si beau, si admirable, que je n'eusse
“ craint de souffrir quoique ce pût être pour y par-
“ venir.” DIEU l'exauça en le faisant passer par un état d'épreuves, qu'il décrit lui-même dans ses Mémoires en ces termes : “ DIEU voulant me pu-
“ rifier des motifs de superbe dont j'étais attaqué
“ commença par me montrer au doigt que notre
“ corps n'était point en notre disposition, que nous
“ ne pouvions vivre, subsister, ni nous mouvoir

" que par lui et par son assistance, et laissa mon
" âme dans des langueurs, des stupidités et des
" hébètements, qui ne peuvent se comprendre que
" par ceux qui les ont éprouvés. Mon bon maître
" m'a fait cette grâce fort longtemps : mon esprit
" était alors enveloppé d'une telle obscurité, que
" je ne me ressouvenais de rien, je ne pouvais rien
" apprendre, et il y avait tant de confusion et de
" ténèbres dans mon intelligence, que je ne voyais
" absolument rien ; je ne savais même ce que je
" disais ; j'entendais parler le monde, comme ferait
" un sourd, sans rien retenir ni rien comprendre ;
" je ne pouvais exprimer aucune pensée, même
" des choses que j'avais comprises autrefois, je
" cherchais dans mon esprit, et je ne trouvais rien ;
" souvent la pensée se présentait, et puis se retirait
" aussitôt, en sorte que, commençant à l'exprimer,
" je ne savais plus où j'en étais. J'étais tellement
" entrepris que je ne pouvais dire un mot, je de-
" meurais tout interdit et l'esprit suspendu, à peu
" près comme l'on voit des insensés en compagnie,
" qui, entendant parler, ne conçoivent ni ne répon-
" dent rien, et demeurent hébétés en regardant le
" monde. Notre bon maître ne fit pas seulement
" ces soustractions de son secours relativement aux
" facultés naturelles de mon âme, il le fit encore
" par rapport à ses dons surnaturels. La sous-
" traction que Dieu m'en fit me laissa dans les té-
" nèbres et dans des sécheresses étranges ; toujours
" vide de Dieu, au moins selon le sentiment, tout
" rempli de mouvements de superbe et d'amour-
" propre, toujours saisi de craintes, je cherchais

" sans cesse quels étaient les jugements du monde
" sur moi : si je ne passais pas pour un ignorant,
" un idiot, un homme sans piété, sans charité,
" sans patience. Je ne pouvais sentir autre chose
" ni m'ôter ces pensées de l'esprit. Entendant les
" pénitents en confession, je n'avais rien à leur
" dire; j'étais là délaissé comme un pauvre réprouvé
" de Dieu. J'estimais les personnes qui s'adres-
" saient à moi si malheureuses, que je ne pouvais
" m'empêcher de dire en moi-même : Eh, pauvre
" âme ! où viens-tu ? tu ne sais à qui tu t'adresses,
" le plus grand malheur qui puisse t'arriver, c'est
" celui-ci . . . Mon tempérament fut bientôt étran-
" gement altéré ; j'avais le visage tout jaune et le
" père de Condren craignait que je n'en fisse
" quelque grande maladie. Ce qui me faisait le
" plus de peine était de voir intérieurement mon
" Dieu, qui me rebutait et me dédaignait. O
" mon grand maître ! tout m'était supportable,
" dans ces épreuves, excepté les rebuts et les dé-
" dains qui venaient de votre part. L'enfer et
" toutes ses peines ne sont point si affligeants. Il
" n'y a rien de beau et de doux sur la terre à une
" âme qui sait que vous ne l'aimez pas ; comme
" aussi une âme qui sait que vous l'aimez, peut-elle
" souffrir quelque chose ?

" A toutes ces peines intérieures se joignaient
" encore le rebut des gens de bien, le mépris uni-
" versel de tout le monde, parents, amis, serviteurs,
" grands et petits. Je fus bientôt la fable de tout
" Paris : le Roi, le Cardinal de Richelieu, messei-
" gneurs les évêques, surtout le Chancelier, tous

" mes parents, toutes les personnes de ma condi-
" tions commencèrent à faire, sur mon refus de la
" coadjutorie de Châlons, des plaisanteries étranges.
" La compagnie à laquelle j'étais attaché, préve-
" nue alors contre moi, augmenta encore cette
" tempête. DIEU ôta de l'esprit de nos messieurs
" toute l'estime qu'ils avaient conçue de moi."

" Je me souviens d'un petit mot qui me fut dit
" alors par mon Supérieur : *Pour vous, allez-vous-*
" *en où vous voudrez, nous n'avons que faire de*
" *vous.* Dejà une autre fois, il m'avait dit quasi
" la même chose, que je n'étais bon à rien, qu'il
" me conseillait de m'en aller cacher dans un
" trou, et encore, qu'il craignait bien pour moi,
" tant j'étais faible. Je me souviens que je ne
" pouvais m'offenser de cela, ni le trouver mau-
" vais, au contraire, voyant que j'étais la confusion
" et le déshonneur de toute la compagnie, et ayant
" toujours ce sentiment dans mon cœur, je trouvais
" toutes ces paroles très véritables."

Tel est en substance le tableau que M. Olier nous a tracé de ses peines. Quelque rigoureuse que puisse paraître la conduite de DIEU sur son serviteur, l'on ne saurait s'empêcher d'y admirer l'ouvrage de sa bonté et de sa providence ; puisque ces épreuves devaient servir, non seulement à la sanctification personnelle de M. Olier, mais encore à préparer les voies à l'établissement du séminaire et de la société de Saint-Sulpice. Ayant fait choix de M. Olier pour être la pierre fondamentale de l'édifice, la divine Providence voulut tenir son serviteur durant deux années dans cet état d'humilia-

tion profonde, et le rendre le rebut et l'opprobre de tous ceux dont il devait bientôt devenir le chef, afin que ce choix parût manifestement l'ouvrage de sa sagesse, et que l'établissement du séminaire ne pût être attribué qu'à DIEU seul.

M. Olier était au plus fort de ces cruelles épreuves, lorsqu'il perdit le père de Condren que DIEU appela à lui. Dans un pareil état cette perte aurait dû être pour lui un nouveau sujet de désolation; il l'accepta néanmoins avec une résignation extraordinaire, fruit incontestable des épreuves par où DIEU l'avait fait passer. Il en écrivit ainsi à une personne affligée. " S'il fallait se troubler pour les " accidents, nous n'aurions jamais la paix en ce " monde. Je vous ferai part de celui qui m'est " arrivé : c'est que mon père maître m'est ôté " d'entre les mains, par l'ordre de la volonté " divine, qui est notre chère maîtresse, tant dans " la soustraction que dans l'abondance, dans les " sécheresses que dans les plus douces communi-" cations. Adorons la volonté de JÉSUS, adorons " ce cher maître, il permet les rencontres les plus " épineuses pour notre sanctification."

Le père de Condren avait, avant sa mort, fait connaître à ses disciples les desseins de DIEU sur eux, les assurant qu'ils étaient appelés à travailler à l'établissement des Séminaires. Ils résolurent en conséquence d'abandonner les missions aussitôt que la Providence leur offrirait la facilité d'entreprendre cette œuvre. Mais ne voyant pas alors d'ouverture à l'exécution de ce dessein, il allèrent exercer leur zèle dans le diocèse de Chartres.

C'est alors que M. Olier, épanchant son âme aux pieds de la Sainte Vierge, dans l'église cathédrale de cette ville, commença, selon son expression, à respirer intérieurement, et put s'élever par la prière jusqu'à DIEU, ce qui depuis dix-huit mois lui était comme interdit. A la suite d'une mission qu'ils prêchèrent dans cette ville, M. Olier et ses compagnons essayèrent enfin de former un Séminaire, ils firent pour cela de grandes dépenses, mais malgré tous les efforts de leur zèle ce projet ne réussit pas, ce qui leur fit conclure que cette ville n'était pas le lieu où devait être établi le Séminaire, ou que le temps des bénédictions annoncées par le père de Condren n'était pas encore venu. Se trouvant donc sans occupation, ils se bornèrent à édifier la ville par leurs vertus, ou à se rendre utiles aux diverses paroisses. M. Olier fût spécialement chargé de faire le catéchisme aux enfants. Bientôt après il partit avec M. de Foix et M. du Ferrier pour Saumur, où était un lieu de pélérinage fort célèbre : ils firent ce voyage pour consulter DIEU, la petite société se trouvant dans une conjoncture extrêmement critique, la plupart de ceux qui la composaient songeant à se retirer et à renoncer à l'œuvre des Séminaires pour se livrer entièrement aux missions, ce qu'ils firent effectivement à l'exception de M. Olier et de ses deux compagnons de voyage qui, plus assurés que jamais de la volonté de Dieu, après ce pélérinage, résolurent de ne point se séparer, mais d'attendre en paix les moments du Seigneur.

DIEU n'avait permis cette dernière épreuve que

pour faire éclater davantage les ressorts infinis de sa sagesse et de sa providence; au moment même où tout semblait perdu, il ménagea un évènement qui fit jeter les fondements de l'œuvre des Séminaires, regardée jusqu'alors comme impraticable. Une pieuse veuve nommée Madame de Villeneuve, retirée à Vaugirard, village aux portes de Paris, demandait depuis longues années à Notre Seigneur de donner enfin des Séminaires à l'église de France pour opérer la réforme du clergé. Ayant entendu parler des efforts qu'avaient fait M. Olier et ses compagnons pour s'établir à Chartres, elle pria son confesseur de leur écrire pour les engager à venir se fixer à Vaugirard, promettant de les aider de ses aumônes, et même de les nourrir s'il était nécessaire. A l'ouverture de cette lettre, ils prirent cette proposition pour une pieuse rêverie, persuadés que s'établir dans un village tel que Vaugirard, afin d'y jeter les fondements de la réforme du clergé de France, c'était un dessein contraire à la raison et au bon sens. Cependant M. de Foix et M. du Ferrier étant venus à Paris peu de temps après, et ayant eu occasion de conférer de cette affaire avec Madame de Villeneuve, ils furent frappés de tout ce qu'elle leur dit, et crurent y reconnaître des signes de la volonté de Dieu. Ils résolurent en conséquence d'en écrire à M. Olier pour le presser de partir sans délai pour Paris, afin de traiter l'affaire de vive voix. Dieu permit que M. Olier y trouvât plus de difficultés que les autres, et les leur marquât dans sa réponse; néanmoins, pour satisfaire au désir de ses amis, il partit peu de jours

après. Arrivé à Paris, il se trouva toujours, quoiqu'on pût lui dire, aussi opposé au dessein de Madame de Villeneuve, et tout ce qu'on gagna sur lui, ce fut qu'il recommanderait cette affaire à Notre Seigneur. Dans le dessein de connaître plus sûrement la volonté divine, il se retira au commencement du mois de décembre, 1641, dans une maison de campagne, à Notre-Dame-des-Vertus près Paris. Notre Seigneur, dans cette retraite, daigna lui *parler en vision*, et lui fit connaître ses volontés. Sans différer davantage, M. Olier disposa toutes choses pour commencer au plus tôt l'établissement de Vaugirard, et y mit tant de diligence que la maison fut prête dès les premiers jours de janvier 1642. Elle était située près de l'église, était peut-être la plus pauvre du village, et la plus incommode. Pour pouvoir y loger tous les ecclésiastiques qu'on espérait y recevoir, il fallut pratiquer de petites cellules, et celui de tous qui était le mieux partagé occupait une chambre qui en méritait à peine le nom. Leur société ne se composa d'abord que de trois membres, M. Olier, M. du Ferrier et M. de Foix. Comme ils avaient épuisé leurs ressources, et s'étaient réduits à manquer même du nécessaire pour fournir aux missions et aux frais du Séminaire de Chartres, ils ne vivaient presque que des aumônes que Madame de Villeneuve leur envoyait. Les occupations de ces pieux solitaires étaient la prière, la lecture de l'Ecriture Sainte, l'étude ; et leur dévotion pour Jesus-Christ, résidant dans l'adorable mystère de l'Eucharistie, les portait même à passer à ses pieds

une partie du temps de leurs récréations. Marie Rousseau, cette sainte veuve dont nous avons déjà parlé, vint sur les entrefaites à Vaugirard assurer M. Olier que leur établissement serait le berceau d'une multitude de saints prêtres, et que Dieu le bénirait de la manière la plus inattendue. Saint Vincent de Paul, consulté par M. Olier, avait répondu dans le même sens en l'encourageant à persévérer. Les trois solitaires de Vaugirard ne doutant plus que Dieu lui-même ne les eût conduit dans le lieu de leur retraite, résolurent de se lier de concert à son service et de se former en compagnie. Comme la fin qu'ils se proposaient était de procurer la gloire de la très Sainte-Trinité, par le moyen des prêtres, ils voulurent prendre pour modèle de leur société celle des trois personnes divines, et convinrent qu'elle n'aurait d'autre lien que le nœud sacré et indissoluble de ces Personnes adorables, l'amour divin, qui forme entre elles une si parfaite unité. " Quand nous fûmes ainsi unis, " dit M. Olier, j'offris aux trois personnes divines " cette petite compagnie en l'honneur de leur " société adorable, et nos petites conversations en " hommages des doux et ineffables entretiens " qu'elles ont ensemble dans l'éternité."

Dès son arrivée à Vaugirard, M. Olier fut non seulement délivré de toutes ses peines intérieures, mais encore il se vit comblé des plus singulières faveurs. " Depuis mes grandes désolations, dit-il " lui-même, je ne puis douter que l'esprit de mon " maître n'habite en moi. Pour des ténèbres si " épaisses, j'ai maintenant tant de lumières ; pour

« la confusion de mon esprit, tant de netteté dans
« mes pensées ; pour mes bégaiements précédents,
« tant de liberté de parler ; pour les sécheresses
« désolantes que j'éprouvais, tant de bons effets
« de la parole ; pour cette maudite occupation sur
« moi-même, tant de sentiments d'amour et d'élé-
« vation vers DIEU ! Je suis contraint de le con-
« fesser : c'est le divin esprit qui me remplit ainsi
« et me possède. Je me souviens que, dans l'im-
« puissance totale où je me voyais autrefois, je
« me disais à moi-même : si jamais le bon DIEU
« voulait se servir de moi (ce que je ne pouvais
« pas croire,) au moins on connaitrait visiblement
« alors celui qui agirait en moi. Mes délaisse-
« ments passés m'ont appris que ces biens sont
« de DIEU seul,et que leur privation est mon fond
« propre. Divine substance, qui êtes paroles,
« lumière, puissance, amour ; être divin, soyez
« loué, exalté et béni pour jamais ! »

Cinq ou six jours après l'arrivée de ces Messieurs à Vaugirard, le Curé du lieu les pria de prendre soin de sa cure, jusqu'à son retour de Paris, où il croyait ne demeurer que quinze jours : ils l'acceptèrent ; mais il resta neuf mois sans revenir. Cette circonstance leur donna bientôt sujet d'adorer la bonté de DIEU, qui voulut les faire passer par cet emploi, pour les instruire des devoirs des Curés et des Vicaires, et leur donner le moyen d'exercer les ecclésiastiques qu'ils ne tardèrent pas à recevoir. Le Cardinal de Richelieu eut bientôt appris le but du nouvel établissement, et les noms de ces ecclésiastiques, dont il connais-

sait le mérite et la naissance : il résolut de se les attacher, et leur fit en conséquence offrir son château de Ruel pour y faire leurs exercices, dans la solitude, et avec une entière liberté. M. Olier et ses compagnons reçurent avec autant de reconnaissance que de respect l'offre généreuse du Cardinal, mais ils le supplièrent de les laisser dans le lieu qu'ils occupaient, précisément parcequ'il était pauvre et caché. Cette réponse, loin d'offenser le Cardinal, ne fit qu'augmenter son estime et sa vénération pour ces ecclésiastiques, et surtout pour M. Olier. Elle leur attira même l'admiration de toute la cour, et engagea plusieurs jeunes ecclésiastiques de mérite à se joindre à eux, pour se former aux vertus apostoliques, de manière que la petite communauté, composée d'abord de trois membres, en compta bientôt jusqu'à vingt. Ils élurent tous d'une voix M. Olier pour leur supérieur ; ce qui lui fait dire : " Béni soit DIEU, qui
" fait toujours ses œuvres par le plus pauvre, qu'il
" élève de terre et du fumier où il était étendu.
" C'est renverser toute la sagesse humaine, et
" montrer qu'il n'a besoin de rien pour faire ce
" qu'il lui plaît. DIEU soit béni de tout ; il veut
" seul paraître l'auteur de son ouvrage, personne
" ne pourra partager avec lui l'honneur qu'il en
" attend, car je suis un pauvre aveugle si misé-
" rable, un ver de terre si chétif que je m'étonne
" d'oser paraître devant le monde, moi plongé si
" long-temps dans l'aveuglement le plus ténébreux
" et l'objet de la risée et des mépris de tout..
" C'est une chose inexplicable que le bien qu'on

" reçoit de l'abandon à DIEU....O amour! que " ce soit pour jamais que je vous aime et que je " vous serve, sinon en moi, au moins dans les " serviteurs que je vous laisserai après moi dans " l'église. Faites maintenant, O Sauveur! que " nous puissions bien commencer. O mon tout! je " vous rends mille actions de grâces pour les bons " messieurs que vous nous adressez; je vous rends " grâces de tout mon cœur, des biens et des " grands dons qu'il vous plaît leur distribuer tous " les jours, et des dispositions dans lesquelles vous " les mettez pour vous servir partout. Ils sont " tous disposés d'aller en Canada, et jusqu'aux " pays les plus lointains de la terre. Donnez-leur " le courage d'accomplir leur désir, et la force de " vous aimer et servir uniquement."

L'établissement du Séminaire, formé à Vaugirard avec tant de bénédictions, devait cependant être consommé ailleurs. La Providence avait résolu de le fixer dans la capitale même, et de mettre M. Olier à la tête de la paroisse de Paris, la plus nombreuse et la plus déréglée, afin d'offrir en sa personne, à tous les prêtres qu'il devait former, le modèle d'un vrai pasteur des âmes.

CHAPITRE SECOND.

Ce que fit M. Olier dans la Paroisse de Saint-Sulpice.

La paroisse de Saint-Sulpice, la plus grande qui fut alors, surpassait, en étendue et en nombre d'habi-

tants, les plus grandes villes du royaume. Située dans le faubourg Saint-Germain, elle formait, depuis un temps immémorial, une ville à part, et était soumise, non aux magistrats de Paris, mais à la justice de l'abbé de Saint-Germain, qui en était seigneur; mais cette justice était trop mal administrée et trop peu redoutable pour effrayer les malfaiteurs; aussi s'y refugiaient-ils à l'envi, attirés par l'assurance de l'impunité. Cette paroisse était devenue, par suite de cette même impunité, la sentine non seulement de Paris, mais de toute la France: elle servait de retraite à tous les libertins, athées et autres personnes qui vivaient dans le désordre et l'impiété; enfin la dépravation en était venue à ce point qu'on vendait publiquement, à une des portes de l'église, des caractères de magie, et d'autres inventions superstitieuses et diaboliques. " Nommer le faubourg Saint-Germain, écrivait " M. Olier, c'est dire tout d'un coup tous les " monstres des vices à dévorer à la fois."

M. de Fiesque, qui était alors curé de Saint-Sulpice, désespérant de porter à tant de maux un remède efficace, résolut de se retirer. Il avait souvent entendu parler des ecclésiastiques réunis avec M. Olier à Vaugirard, et qui avaient déjà donné tant de preuves de leur zèle pour le salut des âmes; il pensa donc à prendre M. Olier pour son successeur. Mais à la première ouverture qu'il lui en fit, il le trouva effrayé d'une charge si pesante, et, malgré les plus vives instances, il ne put le déterminer à accepter son offre. M. de Fiesque ne se rebuta point; il fit agir plusieurs personnes de con-

sidération, entre autres saint Vincent de Paul, qui parvinrent à ébranler M. Olier; à la fin son confesseur lui fit un commandement d'accepter la cure de Saint-Sulpice. Ne doutant plus alors de la volonté divine, il alla s'offrir à la très-sainte Vierge, pour la prier de l'aider à porter ce fardeau. "Prosterné à ses pieds, dit-il, je me suis trouvé en "esprit comme une pauvre victime, abandonné à "sa conduite, pour devenir ce qu'il lui plairait; "car il me semble que c'est dans cet esprit que "DIEU veut que je le serve, c'est-à-dire d'hostie "dédiée à sa gloire, toute prête d'être égorgée et "immolée pour son amour. Maintenant que "nous allons prendre la cure de Saint-Sulpice, "DIEU, ce me semble, me manifeste ma vocation, "qui est de ranimer par trois moyens la piété chré- "tienne; le premier sera l'instruction et la sancti- "fication du peuple; le second, la sanctification "des docteurs et des prêtres; et le troisième, la "formation des jeunes clercs. Je sens de si "grands désirs de sauver tout le monde, de ré- "pandre le zèle de l'amour de DIEU dans tous les "cœurs; je pense tant à avoir mille sujets pour "les envoyer porter partout l'amour de JÉSUS- "CHRIST et l'honneur du très-saint-Sacrement! "et quand je considère que la cure qu'on me pré- "sente pourra servir à cela, et à communiquer ce "zèle à Paris et à toute la France, je suis ravi de "joie et je ne désire plus autre chose que de faire "glorifier mon maître, surtout dans ce mystère où "il a été si méprisé."

Cependant on fut étonné à Paris de l'entreprise

de M. Olier. Chacun était persuadé que la réforme d'une paroisse, aussi vaste et aussi dé- -avée que l'était le faubourg Saint-Germain, surpassait de beaucoup ses forces et celles de ses coopérateurs. Les parents de M. Olier, jugeant des dignités ecclésiastiques par l'éclat qui les environne, se crurent aussi beaucoup humiliés de l'acceptation qu'il venait de faire d'une cure d'un faubourg de Paris. Sa mère, encore plus blessée que les autres de le voir curé, après qu'il avait refusé l'évêché de Châlons, vint à Vaugirard, et lui fit des plaintes vives et amères, bien propres à l'ébranler, s'il eût été moins invariablement résolu à n'écouter que la voix de Dieu. Sans différer davantage, M. Olier commença une retraite pour se disposer prochainement à son entrée dans le ministère pastoral. Dieu lui donna alors un amour extraordinaire pour es croix, et lui fit connaître qn'il en aurait un grand nombre à porter dans la cure de Saint-Sulpice. Enfin, le jour de l'Assomption, commença l'établissement du séminaire de Saint-Sulpice et celui de la communauté des prêtres, qui devaient partager avec M. Olier les fonctions pastorales. Il présiaa lui-même au milieu de son clergé, à l'office et à la procession solennelle, et chacun admira le profond recueillement et la modestie angéliqne du nouveau pasteur. M. Olier n'avait alors que 34 ans.

Regardant cette paroisse comme un champ que Dieu lui donnait à cultiver, le serviteur de Dieu le partagea en huit quartiers, qu'il consacra chacun à la très-sainte-Vierge, sous le titre de l'une de ses fêtes. Il nomma pour chacun des huit quartiers

un prêtre qui devait veiller spécialement sur les paroissiens renfermés dans cette circonscription. Il enjoignit à ces prêtres de prendre des informations sur les nécessités spirituelles et temporelles des habitants, et, pour cet effet, de dresser un état nominatif de toutes les personnes, au moins de tous les chefs de famille, et de le renouveler tous les trois mois. Il désigna encore, pour chaque rue en particulier, une personne de piété, chargée de faire connaître les désordres qui pourraient se trouver dans les ménages, ainsi que le nom et la demeure des personnes de mauvaise vie qui auraient leur domicile dans cette rue. Le prêtre de quartier devait tenir un mémoire exact des pauvres, des ignorants, comme aussi de tous ceux qui vivaient dans l'éloignement des Sacrements, et dont la conduite scandaleuse pouvait être, pour plusieurs autres, une occasion de péché. D'après l'état particulier de chaque quartier, il fit composer un état général de la paroisse, afin de ressembler au bon pasteur, qui connaît toutes ses brebis et les appelle chacune par son nom. Les prêtres des quartiers, auxquels il en associa d'autres, au nombre de dix ou douze, devaient visiter assiduement leurs malades, en sorte que ceux qui étaient en danger ne demeurassent jamais deux jours sans être vus de leur confesseur, pour recevoir de sa bouche quelque parole de salut. Outre ces prêtres, M. Olier en désigna d'autres pour porter aux malades les sacrements d'Eucharistie et d'Extrême-Onction, d'autres pour les baptêmes, les mariages et les sépultures, plusieurs pour donner conseil aux

paroissiens, d'autres pour recevoir leurs confessions à quelque heure du jour que ce fût. Pour suffire à une moisson si abondante, M. Olier, dès son entrée dans la cure de Saint-Sulpice, s'était adressé à la très-sainte-Vierge, son recours ordinaire, et l'avait priée de lui obtenir de son divin fils des prêtres selon son cœur. Le ciel l'exauça très promptement de la manière la plus sensible. La communauté compta bientôt cinquante prêtres, tous remplis de zèle et de ferveur, uniquement occupés à procurer la gloire de DIEU et le salut des âmes. Pour ôter aux libertins toute occasion de décrier la maison et la rendre inaccessible à la calomnie, M. Olier défendit qu'on y laissât entrer les femmes, sous quelque prétexte, et pour quelque raison que ce fût. Il régla aussi que toutes les rétributions offertes par les fidèles aux ecclésiastiques de la communauté seraient mises en commun, et que chacun se contenterait du vêtement et de la nourritnre, et, afin de leur faciliter la pratiqne de ce détachement, il leur en donna constamment lui-même l'exemple. « Dans la place que j'occupe, écrivait-il, je dois « recevoir les offrandes d'une main, et les donner « de l'autre, fournir aux riches matière de donner « à Notre-Seigneur, et donner à Notre-Seignenr « en entretenant ses membres (souffrants) ; ne « rien m'approprier enfin de ce qui viendra de la « cure, mais en appliquer une partie aux pauvres, « une partie à l'entretien des anciens prêtres, et « l'autre à la communauté.” DIEU bénit cette communauté naissante, et inspira à tous ses membres l'amour et la pratique du désintéressement, qui fut le caractère particulier de la maison.

L'ignorance des choses du salut où vivaient la plupart des paroissiens, parut être, au serviteur de Dieu, celui des maux de sa paroisse qu'il fallait guérir le premier. Depuis long-temps le ministère de l'instruction y était si négligé, que même les pères et les mères, la plupart aussi peu instruits que leurs enfants, ignoraient jusqu'aux premiers éléments de la doctrine chrétienne. Il fallait donc annoncer et expliquer tout de nouveau l'Evangile aux petits et aux grands, et, pour réussir dans une entreprise si difficile, M. Olier établit divers catéchismes. Outre celui de l'église paroissiale, il en distribua douze autres dans l'étendue du faubourg. Il établit des instructions et des catéchismes particuliers pour les domestiques et les pauvres, pour les vieillards et les enfants. Il voulut lui-même exercer ce ministère dans son église paroissiale, à l'égard des plus jeunes enfants, et il s'en acquittait, disent les Mémoires du temps, *avec un amour et une humilité admirables.* Rien ne consolait tant ce zélé pasteur que le changement qu'opéra bientôt cette dispensation si bien ordonnée du pain de la parole, à laquelle quatre mille enfants, trois ou quatre cents pauvres et un nombre immense d'autres personnes de tout âge et de toute condition participaient à la fois. Il s'occupa aussi, d'une manière spéciale, des maîtres et des maîtresses d'école, et les assembla plusieurs fois pour s'assurer s'ils connaissaient bien ce qu'ils devaient enseigner eux-mêmes aux enfants.

La conversion des protestants fut aussi l'un des premiers objets de la sollicitude de M. Olier. Ils

étaient en si grand nombre dans sa paroisse, et y vivaient avec tant de liberté que le faubourg Saint-Germain était communément appelé *la petite Genève.* Pour les préparer à la grâce qu'il désirait si ardemment leur procurer, il établit des conférences publiques et particulières, et appela pour cet effet auprès de lui des controversistes d'un mérite et d'une piété incontestables. La bénédiction de DIEU surpassa toutes ses espérances, car il eut pendant long-temps la consolation d'en voir chaque jour plusieurs se convertir. M. Olier était surtout attentif à pourvoir aux besoins de ceux qui, après leur abjuration, n'avaient plus, pour subsister, d'autres ressources que les aumônes des fidèles : il fournissait à tous avec une charité inépuisable. Craignant que les écrits que les protestants répandaient dans le public ne vinssent à affaiblir la foi dans quelques catholiques, il établit pour ses paroissiens une librairie publique, qu'il eut soin de fournir des meilleurs ouvrages. Il s'efforça aussi d'abolir quelques excès et superstitions que les hérétiques faisaient passer pour des dévotions de l'Eglise catholique ; les ministres ayant même l'impudence de débiter en chaire une si atroce calomnie.

Ce charitable pasteur qui savait se faire tout à tous, ne témoignait à personne autant d'amour qu'aux pauvres, sous l'extérieur desquels JÉSUS-CHRIST aime à se cacher. On voyait de ces pauvres se rendre en foule à son presbytère, les uns traînant avec peine un corps à demi brisé ; les autres presque sans vêtement exhalant la mauvaise odeur qui s'attache à l'indigence. Non content de

les recevoir avec la douceur et l'affabilité d'un père qui fait accueil à ses enfants, il les invitait, il allait au-devant d'eux et les cherchait même pour leur prodiguer toute sorte de secours. Deux jours de la semaine, il faisait donner la nourriture à un grand nombre de mendiants, qu'on a vus quelquefois jusqu'à neuf cents ; et souvent, pour les vêtir, il faisait acheter de la toile et des étoffes. Outre les pauvres ordinaires, il nourrissait quinze cents pauvres honteux. Pour subvenir à tant de besoins, M. Olier établit une compagnie de charité : il convoqua à cet effet une nombreuse assemblée de personnes de toutes conditions, dans la salle du presbytère. Il exhorta les uns à retrancher leurs dépenses superflues ; les autres, à se priver de ce qui n'était pas absolument nécessaire. Enfin, faisant un appel général à la charité de tous, il entra dans le détail des nécessités des pauvres, que chacun pouvait soulager selon sa condition, et demanda à ceux qui n'avaient rien autre chose à offrir, de consacrer leur temps à cette charitable entreprise, ajoutant que les conseils qu'on peut donner aux indigents, et les soins que l'on en prend, sont souvent, pour eux, l'aumône la plus profitable. DIEU bénit les paroles de son serviteur. Elles firent tant d'impression sur l'assemblée que plusieurs donnèrent sur-le-champ des sommes considérables, la plupart s'engagèrent pour une certaine somme chaque mois, et tous offrirent encore leur temps, leurs soins et leurs peines. Mais ce fut surtout pendant la guerre de Paris que la charité de M. Olier pour les pauvres parut inépuisable. Lorsque la Reine

régente, par une résolution contraire à sa douceur, eut ordonné le siége de Paris, pour réduire les mécontents, et que la disette commença à se faire sentir dans cette ville, M. Olier assembla les notables du faubourg, et prit des mesures pour pourvoir au soulagement des pauvres. Ensuite il fit la visite générale de tous ces indigents, dont il trouva quatorze ou quinze cents ménages, tous réduits à la dernière nécessité. Quelque grand que fut ce nombre, sa charité entreprit de les assister tous. Il n'y avait aucune espèce de besoin qu'il ne voulût soulager ; pain, viande, potage, habits, linge, instruments de travail pour les artisans, tout était fourni à ceux que la disette avait mis dans l'impuissance de subsister autrement que par les soins et les efforts de la charité chrétienne. Enfin la rigueur excessive du froid s'étant jointe à la disette universelle, il fit faire de grands amas de bois et de charbon, qu'on distribuait selon les besoins de chaque famille. M. Olier faisait de plus rechercher toutes les familles indigentes, dont le nombre augmentait de jour en jour ; et, à chaque tournée qu'il faisait faire pour cela, la somme qui se trouvait distribuée par ses ordres montait ordinairement à environ deux mille francs. Une personne étant venue recommander à sa charité une famille malheureuse, et lui demandant une certaine somme pour l'assister : " Ce n'est pas assez, dit M. Olier, il faut lui " en donner trois fois autant ;" et sur le champ il lui fit porter cette somme. Enfin dans cette nécessité, il vendit tout ce qu'il possédait en biens de patrimoine, et en distribua le prix à ses paroissiens,

Quelque sensible que fût ce bon pasteur au sort des indigents, il était encore plus touché des désordres que la corruption des mœurs causait dans sa paroisse. Celui qui l'affecta le plus fut la multitude des maisons qui servaient de retraite aux femmes de mauvaise vie, et de rendez-vous aux libertins ; parcequ'il n'en connaissait point de plus désastreux, ni qui perdît un plus grand nombre d'âmes. Il serait impossible de rapporter ici tout ce qu'il entreprit pour délivrer son troupeau de cette contagion. Tantôt il exhortait ses paroissiens à ne pas louer leurs maisons aux personnes vendues au libertinage, et, lorsque les conseils ne suffisaient pas, il le leur défendait au nom du souverain juge, défense qu'il accompagnait des menaces les plus terribles, et qu'il appuyait des exemples les plus effrayants. Tantôt pour proscrire les lieux de prostitution, aussi funestes à l'honneur et à la prospérité des familles qu'au salut des âmes, il réclamait l'appui que lui devaient les magistrats ; leur représentant avec toute la vigueur que donne le zèle apostolique, qu'à titre de protecteurs des lois, ils répondraient, au tribunal de Dieu, des scandales publics qu'ils entretiendraient par leur négligence, ou qu'ils autoriseraient par l'impunité ; et ses avis eurent souvent tout l'effet qu'il avait lieu d'en attendre. Mais un moyen plus conforme à la douceur de M. Olier, et qu'il employait de préférence, en faveur de ces malheureuses victimes de l'incontinence, était d'essayer de les gagner, pour assurer ensuite leur salut. On le trouvait toujours prêt à fournir de quoi lever le plus grand obstacle à

leur conversion, en leur procurant quelque moyen de subsister. Tantôt il appelait à son secours les personnes les plus vertueuses des différents quartiers de la paroisse, et les engageait à prendre toutes les voies de la persuasion et de la douceur, pour retirer ces pauvres pécheresses du gouffre où la misère les avait précipitées. Tantôt il les confiait à des personnes charitables, à qui il payait leur pension, afin de les mettre à portée de recevoir des instructions capables d'assurer leur retour à DIEU. Cette œuvre ne lui coûtait pas moins de dépenses que de travaux et de soins. Mais, disait-il, si le fils de DIEU a donné, pour cette âme que je veux retirer du vice, sa vie et son sang, et si, pour la sauver, il n'exige pas que je me sacrifie moi-même, n'est-il pas raisonnable que j'y contribue au moins de mon argent ? Quand M. Olier prit possession de la cure de Saint-Sulpice, tout annonçait dans sa paroisse le dépérissement de la religion ; il s'empressa d'en relever l'éclat et la pompe. Les autels de l'église étaient nus et sans décoration, plusieurs même étaient mutilés ou à demi-brisés, il les fit démolir tous, et reconstruire avec la décence convenable. La sacristie était dépourvue d'ornements, bientôt elle en fut richement fournie ; elle ne possédait que trois calices : il n'épargna ni ses propres revenus, ni les sollicitations auprès des grands de la paroisse, pour en augmenter le nombre ; et, en peu d'années, son église fut une des plus riches en mobilier de toutes celles de Paris. Il fit plusieurs règlements pour rendre aux offices divins toute la majesté et la splendeur qui leur sont dues.

L'église ne pouvant contenir la foule du peuple, M. Olier forma le dessein de construire un édifice proportionné à l'immense population du faubourg, et qui répondît mieux au bel ordre qu'il avait mis dans les cérémonies, ainsi qu'au nombre de ses ecclésiastiques. Il résolut donc de reconstruire son église paroissiale. Lorsque tous les préparatifs eurent été disposés, il invita la Reine à poser la première pierre du nouvel édifice : ce qu'elle fit au milieu des personnes de sa cour et d'un nombreux clergé, à la tête duquel était M. Olier.

Mais de tous les moyens qu'il employa pour réformer sa paroisse, et lui communiquer l'esprit de piété, les principaux furent la dévotion au très-saint Sacrement de l'autel et le culte envers l'auguste mère de Dieu. Il rétablit une pieuse confrérie pour l'adoration de Jésus-Christ, présent dans nos saints tabernacles. L'objet de cette confrérie est de rendre assidûment à Notre Seigneur, dans le sacrement de son amour, les hommages de l'esprit et du cœur, qui sont dus à son immense charité envers les hommes. Grand nombre de paroissiens se firent un devoir d'y entrer, même les plus considérables,qui ne dédaignaient pas de se confondre avec le menu peuple, et de venir à leur tour, chaque semaine, adorer le très-saint Sacrement, au temps de l'après midi, qui leur avait été assigné. Ayant une fois remarqué que plusieurs personnes, surtout parmi les grands, n'étaient point fidèles à venir visiter Jésus-Christ, M. Olier se plaignit publiquement de cette négli-

gence. La princesse de Condé, qui était dans l'auditoire, avait elle-même donné tout récemment l'exemple de cette omission. Voulant sans doute en prévenir les suites, elle se leva, et dit tout haut avec une simplicité et une humilité bien touchante: *Monsieur, j'ai manqué samedi, étant allée faire ma cour à la Reine.* M. Olier reprit incontinent: " Vous en seriez plus louable, madame, si vous fus-" siez venue ici faire votre cour au Roi des Rois." Pendant que le serviteur de DIEU mettait tous ses soins à rétablir dans sa paroisse la dévotion envers l'auguste Sacrement de nos autels, son âme fut noyée dans la plus amère douleur par un événement qui lui fit verser des torrents de larmes. Des voleurs s'étant introduits dans l'église, pendant la nuit, enfoncèrent le tabernacle et prirent le saint ciboire, dont ils vidèrent les sacrées hosties dans un confessionnal. Dès que les paroissiens apprirent la nouvelle de cet horrible attentat, ils en furent consternés; les divertissements cessèrent aussitôt dans le faubourg, et chacun se mit en devoir d'apaiser la justice divine par les prières et les œuvres de piété et de mortification; mais personne n'en conçut une douleur si profonde que M. Olier.

Après avoir gémi amèrement au pied de l'autel où le crime venait d'être commis, il résolut de le réparer par une cérémonie éclatante. Il voulut que le saint-Sacrement fût exposé, pendant trois jours, sur un trône élevé en forme de pyramide, tout couvert de vases d'or et d'argent, et surmonté d'une couronne étincelante de pierreries. La Reine et toute sa cour voulurent contribuer à l'éclat

de cette cérémonie, en y faisant servir ce que chacun avait de plus précieux en tapisseries, tableaux, cristaux, chandeliers, lustres d'or et d'argent. Tous ces objets, rehaussés par l'éclat d'une multitude innombrable de flambeaux qui brûlèrent durant trois jours, donnaient à ce temple l'aspect le plus majestueux et le plus imposant. La marquise de Palaiseau, sachant qu'on avait dessein de mettre au-dessus du saint-Sacrement un lit à la romaine, pour y former une espèce de dôme, offrit le sien qui avait coûté vingt mille livres ; et, comme on le refusait, parce qu'il devait recevoir la vapeur de plus de trois cents cierges, elle demanda avec prières, que ce lit, fait par vanité, fût sacrifié à la gloire de Jésus-Christ. On se rendit à ses pieuses instances, et, quand la cérémonie fut achevée, il ne se trouva gâté ni terni en aucune façon. Le troisième jour, on fit une procession solennelle dans les principales rues de la paroisse. Le Nonce du Pape portait le très-saint-Sacrement, qui était suivi de la Reine régente, accompagnée des princes, des princesses, et d'une grande partie de sa cour, en habit de deuil, ainsi que d'une multitude innombrable d'autres personnes. M. Olier voulut perpétuer le souvenir de cette éclatante réparation rendue à Jésus-Christ, en établissant dans sa paroisse une fête particulière qui se célèbre encore tous les ans.

La religion vive et ardente de ce zélé pasteur lui faisait désirer aussi de voir réprimer les blasphèmes qui demeuraient impunis. Il en écrivit à la Reine, et cette princesse, entrant volontiers dans les senti-

ments du serviteur de DIEU, fit rendre un édit mémorable contre tous les blasphémateurs qui furent par suite punis de la prison et même de la brûlure des lèvres par le fer rouge.

DIEU bénit si visiblement les travaux de M. Olier et de ses ecclésiastiques qu'au bout de quelques années, la paroisse de Saint-Sulpice ne fut plus reconnaissable. Ce n'était plus cette Babylone d'autrefois, livrée à tous les crimes et à tous les désordres, mais c'était une véritable Jérusalem, ville de charité et de paix, digne de reprendre sa place dans le corps mystique de JÉSUS-CHRIST, dans la Sainte Eglise catholique, que DIEU lui-même a revêtue pour toujours de sa justice et de sa sainteté.

M. Olier savait depuis long-temps que DIEU, en l'appelant à la cure de Saint-Sulpice, avait borné à dix ans les services qu'il exigeait de lui comme pasteur. Il fut en effet attaqué d'une violente fièvre, au mois de juin de l'année 1652, qui était la dixième depuis qu'il gouvernait sa paroisse ; et le mal fit bientôt de si rapides progrès, qu'il ne laissa presque plus d'espoir. Les médecins ayant déclaré qu'il ne passerait pas le lendemain, dès le matin de ce jour, qui fut le 20 du même mois, il remit sa cure entre les mains de l'abbé de Saint-Germain. Mais, aussitôt après sa démission, il se trouva hors de danger, comme si DIEU ne lui eût envoyé cette maladie que pour lui fournir l'occasion de se démettre de sa cure.

CHAPITRE TROISIÈME.

Ce que fit M. Olier pour l'établissement du Séminaire et de la Compagnie de Saint-Sulpice.

Le père de Condren avait, avant sa mort, déclaré que Dieu ferait réussir l'œuvre des séminaires contre toute apparence et malgré les oppositions que l'ennemi de tout bien ne manquerait pas de lui susciter. M. Olier, plein de confiance dans ces promesses, ne craignit pas de tenter cette entreprise regardée jusqu'alors comme impraticable, et le succès répondit bientôt à son attente. On vit accourir dans son séminaire des sujets de divers points du royaume, sans aucune invitation ; de sorte que, dès les premiers temps, le séminaire se composa de cent ecclésiastiques. Il est vrai que M. Olier accueillait et aidait tous ceux qui ne montraient d'autres intentions que celles de se donner à Dieu pour travailler au salut des âmes.

Mais une œuvre, destinée à procurer un bien si universel à l'Eglise, devait s'établir au milieu des persécutions. M. Olier ne l'ignorait pas. Dès son entrée dans la cure de Saint-Sulpice, Dieu lui avait fait connaître qu'avant trois ans lui et les siens seraient honteusement chassés de la maison curiale, que tout le monde se soulèverait pour détruire le séminaire dès sa naissance, et que toutefois cette violente persécution, au lieu de mettre obstacle à son établissement, servirait, au contraire, à l'affermir davantage, et en assurerait la stabilité. Cet orage

éclata dès le commencement du ministère pastoral de M. Olier. En effet dès que ce zélé pasteur eut entrepris d'arracher dans sa paroisse tous les scandales que l'hérésie, l'impiété et le débordement des mœurs y causaient, il vit aussitôt se déchaîner contre lui les libertins, les sages du monde et jusqu'à ses parents même. Ceux-ci s'irritèrent de son zèle, censurèrent sa conduite et s'efforcèrent de traverser ses desseins. " Je me vois dans les traverses de tout " genre, dont DIEU veut se servir pour m'immoler " à sa gloire, écrivait-il alors, mais au milieu de " toutes les peines du dedans et des contradictions " du dehors, je tâche de vivre dans une confiance " entière en DIEU, comme un enfant qui repose " dans le sein de son père, ne me préoccupant " pas de l'avenir, car l'âme qui est bien abandon- " née à DIEU ne doit regarder que le présent. " DIEU me montre cependant qu'il va m'immoler " comme une victime, mais je le vois me châtier " d'une main si douce, que je voudrais la baiser " mille et mille fois, n'éprouvant en mon cœur " qu'amour pur pour la main de mon DIEU, et " pour les châtiments qu'il me réserve." Quand les trois années au bout desquelles M. Olier savait qu'il serait chassé de sa cure, approchèrent de leur terme, il dit à ses confrères. " *Préparons-nous à* " *ce que* DIEU *nous réserve, et demandons beaucoup* " *son Saint-Esprit, afin de porter saintement la* " *croix qu'il nous a destinée.*" On l'entendit aussi s'écrier de temps en temps : " *De bon cœur, mon* " DIEU, *de bon cœur, je ne suis pas digne de cette* " *grâce ; non, je ne mérite pas cette miséricorde*

" avec laquelle vous voulez me traiter, par le " grand désir que vous avez de faire du bien au " plus ingrat des hommes." Contre toutes les apparences, le coup fut porté à M. Olier par celui-là même de qui il devait craindre le moins une persécution. On finit par persuader, à force de flatteries et d'importunités, à M. de Fiesque, ancien curé de Saint-Sulpice, que le bénéfice qu'on lui avait donné, lors de sa démission, était d'un revenu fort inférieur à ce qu'il avait droit d'attendre : on lui persuada que, depuis son départ, tout était bouleversé dans sa paroisse et qu'il avait perdu son troupeau en l'abandonnant. M. de Fiesque, trop crédule et trop peu en garde contre la séduction, donna dans le piège. Pour rentrer en possession de sa cure, il publia contre M. Olier un écrit des plus sanglants où il l'accusait d'en être l'injuste détenteur, en vertu d'une permutation nulle, disait-il, et obtenue par surprise. En même temps les libertins, dont M. Olier était le fléau le plus redoutable, et les filles vendues au crime, furieuses de se voir continuellement surveillées et poursuivies par l'homme de Dieu, se liguèrent ensemble et entraînèrent dans leur complot une multitude de laquais et de domestiques tous disposés aux coups de main. Ils finirent par ameuter toute la populace de la paroisse et, en moins d'une semaine, une conjuration se forma contre M. Olier de manière à mettre sa vie dans le plus grand danger.

Le jeudi après la Pentecôte, 8 juin, 1645, M. Olier fut averti qu'une troupe de gens armés s'étaient réunis dans une maison voisine avec dessein

de se porter contre sa personne aux dernières violences. Il profita de cet avis, non pour écarter le coup, mais pour s'y préparer par la prière. Il se rendit à l'église et y célébra le saint sacrifice, acceptant d'avance le calice après lequel il avait si ardemment et si long-temps soupiré. Il était à peine rentré au presbytère, vers 8 heures du matin, qu'une troupe de factieux fondent en armes sur la maison avec un bruit et un tumulte qui mettent l'alarme dans tout le quartier. Aussitôt on ferme les portes de l'église de Saint-Sulpice, pour les empêcher de s'y introduire ; quelques uns y pénètrent néanmoins, les autres entrent dans le presbytère qui est bientôt investi par la populace. Au milieu de ce tumulte, pendant que les uns pillent la maison, brisent et enfoncent les portes des chambres, les autres se portent en furieux à la chambre de M. Olier qu'ils trouvent à genoux, en surplis, s'offrant à Dieu comme une victime prête à être immolée. Sans nul égard pour son caractère et sa qualité de pasteur, ils se jettent sur lui, déchirent le saint habit qui le couvre, le tirent avec violence de son appartement, l'accablent de coups et lui font souffrir les traitements les plus indignes. Après l'avoir traîné rudement sur l'escalier, ils le jettent hors de son presbytère à la vue d'une foule immense qui l'accueille avec des huées, des injures et des menaces de la mort. Il devient en un moment le jouet de la populace la plus effrénée qui le traîne dans les rues voisines comme un malfaiteur insigne, digne des derniers châtiments. Au milieu de ces outrages, M. Olier, sans aucune crainte, s'unissait

aux dispositions intérieures de son divin maître, qui comme un doux agneau s'était laissé lier et garotter par les Juifs, sans ouvrir même la bouche pour se plaindre.

Cependant quelques amis du serviteur de DIEU, qui étaient accourus à son secours, se mêlant dans la foule, le conduisirent à travers les huées du peuple jusqu'au palais du Luxembourg où il fut aussitôt reçu avec tout le respect que méritait sa vertu. Ne sachant dans quel état on l'avait laissé, M. de Bretonvilliers courut au Luxembourg, où il le trouva dans un calme aussi parfait, que s'il n'avait eu que des sujets de consolation et de joie. " Il ne me parut nullement ému, dit-il, et je n'a-" perçus pas en lui la moindre altération. Ce " fut pour moi une très-forte conviction de la plé-" nitude de l'esprit qui le possédait, mais ce qui " m'étonna singulièrement, ce fut la manière dont " il parla des auteurs de la persécution. Pendant " que chacun les condamnait, et qualifiait leurs " procédés comme ils le méritaient, non seulement " il les excusait, mais il témoigna tant d'estime et " d'affection pour leurs personnes que j'en conçus " de la peine. Je crus même devoir lui dire à " l'oreille, que les louanges qu'il leur donnait " étaient capables de faire retomber sur lui tout le " blâme de cet évènement: m'ayant entendu, il " se contenta de sourire à ce que je lui disais, et " continua de parler aussi favorablement."

La paroisse demeura sans pasteur, depuis le jeudi jusqu'au samedi suivant, le presbytère étant toujours occupé par les factieux. Pendant ce

temps, le service divin fut interrompu à l'église paroissiale. M. Olier, de concert avec plusieurs des plus notables de la paroisse, présenta requête au Conseil d'Etat, pour être rétabli dans sa cure. Le Conseil d'Etat renvoya l'affaire au parlement, qui sur les instances de personnes de la plus haute qualité et de la Reine même, rendit un arrêt en faveur de M. Olier, ordonnant qu'il fût remis en possession de l'église et du presbytère de Saint-Sulpice. Il y était de plus ordonné de saisir les principaux auteurs de la sédition et de les mettre dans les prisons de la Conciergerie : ce qui irrita étrangement les factieux. Aussi M. Olier était à peine rentré au presbytère que la sédition recommença. Une nouvelle troupe, ramassée de la lie du peuple par les auteurs de la première émeute, vint en armes à la maison curiale, pour chasser de force et destituer de fait celui qu'ils ne voyaient qu'avec une sorte de rage rétabli publiquement par les ministres de la justice. Les séditieux investissent de nouveau la maison, dont on ferme aussitôt les portes. Ils s'efforcent de les renverser ; mais ne pouvant y réussir, à cause de la résistance qu'on faisait du dedans, ils essaient d'y mettre le feu ; et, ce moyen étant encore rendu inefficace, ils s'efforcent enfin, quoique sans succès, d'escalader le mur du jardin. Sur-le-champ, des personnes dévouées à M. Olier vont avertir la Reine du danger, et aussitôt cette princesse envoie quelques compagnies du régiment des gardes qui arrivent au moment même où ce peuple transporté de fureur allait mettre le feu à la maison. La

vue des soldats suffit pour dissiper l'émeute ; tous les factieux prirent la fuite. On établit toutefois, dans le presbytère même, un détachemeut de soldats pour assurer la vie de M. Olier et celle de ses ecclésiastiques. Au milieu d'un si grand tumulte, M. Olier était aussi paisible que s'il eût joui dans sa paroisse de la plus parfaite tranquillité. Il fut toujours d'une humeur égale, et jamais on ne remarqua en lui la moindre altération, tant il était maître de tous ses mouvements ! Loin de poursuivre l'arrestation des coupables, le serviteur des DIEU cherchait au contraire à faire mettre en liberté tous ceux qui étaient déjà détenus à cause de lui. Ayant appris qu'on avait conduit en prison un homme qui s'était montré l'un des plus ardents pendant l'émeute, ce charitable pasteur s'empressa d'aller le visiter, et, quoiqu'il en fût reçu avec des paroles insolentes, accompagnées d'injures et de moqueries, il ne laissa pas de lui témoigner une tendresse et une douceur excessives, en sorte qu'à le voir, on eût cru que ce prisonnier était son meilleur ami. Il n'en demeura pas là : il saisit toutes les occasions pour demander sa grâce à la Reine qui finit par la lui accorder. Enfin M. Olier donna constamment, surtout à l'occasion de cette sédition, des marques si éclatantes et si publiques de son amour envers ses ennemis, qu'on disait dans la paroisse qu'un moyen d'en recevoir certainement des bienfaits, c'était de lui faire du mal. Quoique le plus fort de la tempête fût appaisé, plusieurs amis de M. Olier effrayés des suites que pouvait avoir la scène affreuse ,qui venait

de se passer et des mouvements que faisaient encore les partisans de M. de Fiesque, voulurent l'engager à lui remettre sa cure. Ils lui représentaient surtout les difficultés insurmontables qu'il rencontrerait dans l'établissement de son séminaire. " Jamais nous ne devons abandonner les œuvres de " DIEU pour les oppositions qui s'y rencontrent, " leur répondait-il, au contraire, ces oppositions " doivent augmenter notre courage. Si l'on avait " égard aux contradictions, on ne ferait jamais rien " pour DIEU. La croix n'est-elle pas l'apanage " des œuvres dont il est l'auteur? Elles ne se font " jamais sans elle." Sur ces entrefaites, la Reine elle-même désirant procurer à M. Olier le calme et le repos, dont il ne paraissait pas qu'il pût jamais jouir dans sa cure, lui fit offrir avec beaucoup de bienveillance l'évêché de Rodez. M. Olier, pressé par ses amis de se rendre aux désirs de la Reine, résolut de s'en rapporter à la décision pure et simple de l'abbé de Saint-Germain, son supérieur. Quoique l'abbé de Saint-Germain eût été opposé jusqu'alors au dessein de l'établissement du séminaire, et eût refusé d'en autoriser l'érection, il fut si touché du désintéressement et de l'humilité de M. Olier qu'il le pria de ne pas penser à quitter la cure de Saint-Sulpice, l'assurant de sa protection et lui promettant de le seconder dans l'œuvre du séminaire. En même temps, M. Olier, rendant le bien pour le mal, parvint à contenter M. de Fiesque en lui assurant une rente de dix mille livres en dédommagement de la prétendue injustice dont il se plaignait.

Toutes les difficultés étant ainsi aplanies du côté de M. de Fiesque, et l'abbé de Saint-Germain étant tout disposé à ériger le séminaire en communauté, M. Olier ne s'occupa plus que des moyens de consommer cette œuvre. " Ce petit " corps, disait-il dans la suite, a été engendré dans " la persécution et au milieu des traverses du dé- " mon et du siècle." L'abbé de Saint-Germain, selon sa promesse, autorisa l'établissement du séminaire, le 23 octobre 1645, et la Reine régente s'empressa, pour donner à M. Olier une nouvelle preuve de son estime, de joindre les lettres patentes du Roi à l'autorisation de l'abbé de Saint-Germain, et de faire jouir le séminaire de Saint-Sulpice de tous les priviléges que la protection du monarque accordait aux communautés du royaume. Le Roi rappelle dans ses lettres que M. Olier et ses ècclésiastiques lui ont exposé que la bonté divine leur avait inspiré de se réunir en communauté, et d'employer leurs biens, leurs soins et leurs travaux à l'instruction des jeunes gens qui aspirent aux ordres sacrés, ou qui y sont parvenus, afin de les former au culte divin, à l'administration des sacrements, et à la prédication de la parole de Dieu ; il approuve donc en conséquence et confirme de son autorité royale la compagnie de prêtres établie par M. Olier. C'est ainsi que, contre toutes les apparences humaines et au milieu des contradictions et des persécutions de tout genre, le séminaire et la compagnie de Saint-Sulpice furent établis.

Après que M. Olier eût été ainsi éprouvé par

cette persécution, il reprit la conduite de son troupeau avec un nouveau zèle. En récompense des humiliations auxquelles il s'était soumis, il fut environné de l'estime et de la vénération universelle de sa paroisse, de ceux même qui avaient paru le plus envenimés contre lui ; chacun le proclama le père des pauvres, l'ami le plus sincère de ses paroissiens, un saint pasteur tout dévoué au salut de ses ouailles. Il profita de ces bonnes dispositions pour mettre la dernière main à l'établissement de son séminaire. Il en fit creuser les fondements sans délai, et voulut qu'on en posât la première pierre dans l'octave de la Nativité de la Sainte-Vierge, qu'il reconnaissait comme la seule fondatrice et maîtresse de la maison. Il mit dans les fondations plusieurs médailles d'or, où elle était représentée au-dessus de ce bâtiment, qu'elle semblait défendre et protéger comme un bien dont elle avait la propriété et le domaine. On poussa le bâtiment du séminaire avec tant de diligence qu'il fut achevé à l'Assomption de l'année suivante.

Lorsque le séminaire fut presque achevé, M. Olier, avant qu'on y logeât, eut la dévotion d'aller à Chartres, pour en offrir les clefs à la sainte Vierge, patronne de cette ville. "J'espère, écrivait-il, que "le nom de Marie sera béni à jamais dans notre "pauvre maison ; et tout mon désir, c'est de l'imprimer dans l'esprit de nos frères." Il voulut en conséquence que le monogramme de Marie parût partout dans la maison, sur les portes, sur les meubles, le linge, les ferrures, les vitres. Mais ce fut surtout dans la décoration de la chapelle que sa dé-

votion pour l'auguste Mère de DIEU parut avec éclat. S'il désira que toute la maison qu'il avait fait bâtir ne se fit remarquer que par sa simplicité, il voulut que la chapelle fût magnifique ; et les artistes de l'époque secondèrent si parfaitement ses religieux desseins, qu'on la comptait au nombre des plus rares curiosités de Paris, et qu'on lui donnait même le premier rang pour ses tableaux. On admirait surtout la peinture du plafond, regardée comme un chef-d'œuvre. Elle représentait le triomphe de la très sainte Vierge couronnée dans le ciel de la main de DIEU le père, aux acclamations de toute la cour céleste et proclamée Mère de DIEU par l'Eglise universelle, dans le saint Concile d'Ephèse. Après avoir fait connaître ce qui regarde la construction de l'édifice matériel du séminaire, nous devons parler des sentiments que M. Olier s'efforça d'inspirer aux jeunes gens qui venaient s'y disposer à recevoir les saints ordres.

Le principal objet des soins de M. Olier fut de donner à ses disciples un tendre amour pour JÉSUS CHRIST, souverain prêtre et pasteur des âmes. Il s'efforça d'établir en eux les dispositions saintes qui animaient toutes les actions de ce divin Sauveur; ses sentiments de religion envers son Père, de charité envers le prochain, d'anéantissement à l'égard de soi-même, d'horreur pour le monde et le péché. C'est là ce que M. Olier appelait *la vie intérieure de* JÉSUS-CHRIST, vie qui, selon lui, était la vocation propre non seulement des prêtres, mais même de tous les chrétiens. "En effet, disait-il, pour que " les chrétiens soient dignes du nom auguste de

" disciples de JÉSUS-CHRIST, il faut qu'ils s'effor-
" cent de vivre, selon l'avertissement que saint
" Paul donnait aux fidèles de son temps : *Ayez en*
" *vous-mêmes les sentiments de* JÉSUS-CHRIST. Ils
" seront donc vraiment chrétiens si l'on peut dire,
" quand ils parlent : C'est ainsi que JÉSUS-CHRIST
" parlait ; quand ils agissent : C'est ainsi que
" JÉSUS-CHRIST agissait ; quand ils souffrent :
" C'est ainsi que JÉSUS-CHRIST souffrait."

Après la dévotion à la vie intérieure de JÉSUS, M. Olier donna, pour second fondement à la piété du séminaire de Saint-Sulpice, la dévotion à la vie intérieure de Marie. Cette dévotion a principalement pour objet les dispositions intérieures de cette incomparable créature dans toutes ses actions, et les trésors de grâce dont elle a été enrichie. M. Olier voulut de plus qu'on honorât spécialement dans le séminaire, saint Joseph et saint Jean l'évangéliste, qui ont eu des rapports si particuliers avec JÉSUS et MARIE. Il rappelait aussi à ses disciples qu'étant destinés à continuer sur la terre le même ministère que les Apôtres, ils devaient s'efforcer d'entrer dans leurs dispositions et leurs sentiments, afin de pratiquer leurs vertus.

Le dessein de M. Olier, en fondant le séminaire de Saint-Sulpice, n'était pas seulement de former à l'esprit ecclésiastique les jeunes gens que la Providence lui envoyait, mais encore d'instituer une compagnie vouée elle-même à l'éducation des clercs, et qui contribuât efficacement à l'établissement des séminaires. Mais quelque désir qu'il eût de servir le clergé, jamais il ne sollicita personne

à entrer dans sa compagnie ; et cet abandon entier à la conduite de la divine Providence lui attira, en moins de huit ou dix mois, trente ou quarante sujets pleins de zèle, de talents, de piété et surtout de détachement apostolique.

M. Olier crut que, pour bâtir sur un fondement solide, il devait soumettre aux évêques du royaume la constitution de sa société, son réglement et tout son esprit. C'est ce qu'il fit pendant l'assemblée générale du clergé de France, qui se tint en 1650. Les évêques, non contents d'approuver les règlements de cette compagnie, l'acceptèrent encore pour le service de leur clergé, et, en signe de cette acceptation, lui donnèrent le nom de *Compagnie des prêtres du clergé de France.* C'est ce qui faisait dire à l'illustre Fénélon : La maison de Saint-Sulpice est *une source de grâce pour tout le clergé.* Enfin l'assemblée générale de 1725 et celle de 1730, dans leurs suppliques à Benoit XIII et à Clément XII, pour solliciter la canonisation de la mère Agnès, s'exprimaient à peu près de la même sorte : " Que de fruits abondants, disaient les évêques, ne " tire-t-on pas tous les jours de la fondation du " séminaire de Saint-Sulpice, qui doit sa naissance " à ce très-pieux prêtre (M. Olier). C'est de ce " séminaire, comme d'une sorte de citadelle de la " religion, et d'une école de toutes les vertus, que " sort une multitude innombrable, soit de prélats, " soit d'ecclésiastiques de tous les rangs, puissants " en parole et en exemples, fermes dans la foi, " fondés et enracinés dans la charité, et préparés " à toutes sortes de bonnes œuvres."

Quelque désir qu'éprouvât M. Olier de répondre aux demandes des prélats qui désiraient des prêtres de sa compagnie pour établir leurs séminaires, il en fut d'abord empêché par les besoins immenses du faubourg Saint-Germain, à la réforme duquel il employait la plupart de ses ecclésiastiques. Il eut cependant la consolation, avant sa mort, d'établir, dans un grand nombre de diocèses de France, des séminaires dirigés par ses disciples qui ont perpétué, jusqu'à ce jour, l'œuvre pour laquelle DIEU avait suscité ce prêtre selon son cœur.

M. Olier exerça encore son zèle pour la sanctification des âmes en composant divers écrits. Il était si éloigné de toute attache à ces sortes de productions qu'il les remettait entre les mains de son directeur avec la simplicité d'un enfant, lui laissant la liberté de les déchirer ou de les réduire en cendres. Cependant ces écrits, tout remplis de l'esprit de DIEU, ont fait ranger M. Olier parmi les maîtres de la vie spirituelle les plus éclairés et les plus sûrs: aussi les auteurs contemporains nous assurent-ils que de leur temps toutes les personnes dévotes et spirituelles en faisaient une grande estime. Dans l'espace d'environ quinze ans, on les réimprima plusieurs fois et en diverses villes du royaume. Outre son *Catéchisme Chrétien pour la vie intérieure*, sa *Journée Chrétienne*, son *Introduction à la vie et aux vertus chrétiennes*, son *Traité des Saints Ordres*, ses *Lettres Spirituelles*, son *Explication des cérémonies de la Grand'Messe*, qui furent donnés au public, il composa un grand nombre d'autres ouvrages restés manuscrits.

CHAPITRE QUATRIÈME.

Ce que fit M. Olier pour la conversion des hérétiques et la fondation de Montréal.

Le zèle de M. Olier ne se bornait pas au royaume de France. Il brûlait de faire connaître et aimer Jésus-Christ au très-Saint-Sacrement par tout l'univers. « Je voudrais, disait-il, avoir des « bras qui pussent embrasser le monde entier, pour « le porter à Dieu et le remplir d'amour. O ! mon « tout, que vous êtes peu connu, que vous êtes « peu aimé ! » L'espérance de ramener à l'Eglise grand nombre d'hérétiques et de schismatiques, répandus dans les états du roi de Perse, le détermina à accepter l'évêché de Babylone qui lui était offert par le Nonce du Pape, et il fallut toute l'opposition de ses confrères pour l'empêcher d'exécuter ce dessein. Plus tard, tout infirme qu'il était, il voulut suivre le père de Rhodes, célèbre missionnaire de la Compagnie de Jesus, pour aller prêcher avec lui la foi dans la Chine. Il sollicita, à genoux, avec les plus vives instances, ce religieux, de vouloir bien l'agréer au nombre de ses compagnons. Ne pouvant le persuader, il imputa son refus à la grandeur de ses péchés qui le rendaient indigne d'une vocation si sublime. Du moins il obtint du père de Rhodes la grâce de lui voir accepter quelques prêtres de son séminaire, qui consumèrent leur vie en Chine au service de Jesus-Christ. Comme les princes ambitieux rêvent sans cesse aux moyens d'agrandir leurs domaines,

ainsi ce grand serviteur de DIEU songeait sans relâche à étendre le royaume de son divin Maître parmi les infidèles. Dans l'impuissance de le faire par lui-même, il voulut au moins travailler efficacement à la conversion des hérétiques des Cévennes, boulevard du calvinisme en France.

Obligé, par ordre des médecins, de passer l'hiver dans le Midi, il profita de cette circonstance pour entreprendre ce grand ouvrage. Ayant inspiré au clergé du pays une partie de son zèle, il obtint de personnes riches et charitables d'abondants secours pécuniaires, et forma comme un petit camp de missionnaires d'élite, composé de quelques uns de ses prêtres et d'autres ecclésiastiques tout remplis de l'esprit apostolique. Sur l'avis de M. Olier, ces missionnaires voulurent faire les premières tentatives dans Privas, qui passait avec raison pour la métropole des Protestants dans toutes les Cévennes. On sait que Louis XIII et le cardinal de Richelieu avaient été contraints de faire en personne le siége de cette ville, auquel vingt-cinq mille hommes prirent part. Mais depuis qu'elle avait été forcée de recevoir le joug du vainqueur, elle n'en était que plus obstinément attachée à l'hérésie. Les missionnaires eurent dans les commencements beaucoup à souffrir dans cette ville ; privations, mépris, rebuts, calomnies, rien ne leur manqua ; jusque là qu'ils furent six mois sans pouvoir louer une maison ; les ministres l'ayant défendu sous peine d'anathème. Mais enfin, aidés de la grâce et forts de leur confiance en DIEU, ils triomphèrent de tous les obstacles. Leurs seules armes étaient la cha-

rité, la douceur et l'exemple de toutes les vertus chrétiennes ; aussi Dieu se plût-il à bénir leurs travaux. Bientôt la face de ces provinces fut changée, et aujourd'hui, grâces aux travaux des missionnaires que M. Olier et ses successeurs y ont envoyé en divers temps, la ville de Privas ne compte plus guères dans son enceinte que des catholiques, si l'on en excepte environ la trentième partie.

On s'était empressé, dès qu'on avait vu les esprits un peu plus calmes, de mettre Notre Seigneur sur le trône de sa miséricorde, dans les tabernacles où il veut bien reposer pour la consolation de ses enfants, et l'on pût même, dès la première année de la mission, faire, le jour de la Fête-Dieu, la procession du très-saint-Sacrement dans les rues et les places de la ville. Pendant cinq années, M. Olier continua avec le même bonheur à donner des missions dans les villes et les villages circonvoisins, où les calvinistes étaient en grand nombre. Partout où ses prêtres allèrent prêcher la foi catholique, on vit la grâce opérer des prodiges sans nombre.

Invité à retourner à Paris pour travailler à de nouvelles œuvres de la plus haute importance, M. Olier, après avoir consulté Dieu dans la prière, se décida à partir pour cette capitale. On conjecture que le motif de ce voyage était le désir de contribuer à la conversion de Charles II, roi d'Angleterre, qui venait de se réfugier en France durant la tyrannie de Cromwel. Depuis long-temps le serviteur de Dieu demandait avec de vives instances le retour de la Grande-Bretagne à la foi. Il écrivait,

en 1642, lorsqu'il jetait à Vaugirard les fondements de sa compagnie : "Je me souviens que le 12 "mars, jour de saint Grégoire-le Grand, je me "sentis porté à m'offrir à DIEU comme victime "pour l'Angleterre, et à donner ma vie pour ce "royaume, dont saint Grégoire a été l'apôtre. A "l'issue de l'office, j'éprouvai le mouvement d'en-"gager notre jeunesse à communier ce jour-là, en "l'honneur de ce grand Saint, pour demander à "DIEU la conversion de l'Angleterre, où j'avais "ouï dire, ces jours passés, que quelques prêtres "et d'autres venaient de souffrir le martyre. Si "j'osais aspirer encore à quelque chose de la solide "gloire qu'on trouve dans le service du divin "maître, en donnant sa vie et en répandant son "sang pour lui, je regarderais l'Angleterre comme "mon espérance."

M. Olier parvint à lier avec Charles des conférences, et commença à l'instruire sur les matières de la religion. Cependant il priait avec ardeur et faisait beaucoup prier pour le succès de cette grande entreprise. "Je demande avec ins-"tances à tous nos frères, écrivait-il au directeur "du séminaire du Puy, de recommander à Notre-"Seigneur, en notre divine mère, l'affaire du roi "d'Angleterre, dont la Providence m'a encore "chargé, lequel présentement se laisse éclairer "des difficultés de la religion. J'eus encore le "bien de lui parler hier. Autant que je puis vous "recommander une chose à tous en général, et à "chacun en particulier, je le fais de celle-ci. Je "laisse le tout à l'amour que vous avez pour

« JÉSUS et pour MARIE, qui avait autrefois ce « royaume pour douaire. Je ne vous dis plus rien « après cela. » Dans l'ardeur de son zèle et pour lever les obstacles que la politique pouvait apporter, M. Olier, simple prêtre, faible et infirme, alla jusqu'à offrir au roi d'Angleterre de mettre à sa disposition dix mille hommes de troupes réglées, pour l'aider à rentrer dans ses états. L'immense ascendant qu'exerçait le serviteur de DIEU sur les plus braves militaires de son temps, l'aurait sans doute mis à même de remplir une promesse si extraordinaire. Mais DIEU, dont les desseins sont impénétrables, n'accorda pas à son serviteur une conversion qui l'aurait tant consolé. L'amour des plaisirs et les considérations politiques l'emportèrent pour le moment dans le cœur de Charles sur les intérêts de son âme. Mais au lit de la mort, comme le rapporte Lingard, (année 1685), il désira se réconcilier avec la sainte église catholique et reçut d'un prêtre les sacrements d'Extrême-Onction et d'Eucharistie, après s'être confessé et déclaré qu'il regrettait d'avoir différé jusqu'à ce moment sa conversion.

L'œuvre que M. Olier eut le plus à cœur, après la sanctification du clergé, fut la conversion des sauvages de la Nouvelle-France. Nous avons différé jusqu'ici d'en parler, afin de présenter, dans un même exposé, tout ce qu'il entreprit pour le succès de ce grand dessein. Il gémissait de voir que la foi n'eût presque point encore pénétré dans ce pays, soumis depuis plus d'un siècle à la France, et qu'à la honte du christianisme, l'ambition eût

formé diverses compagnies de commerce, pour dépouiller le Canada de ses richesses, sans que presque personne eût songé à lui porter en échange les richesses bien plus précieuses de la foi. Brûlant du désir de se consacrer à une si noble entreprise, il résolut de former à son tour une compagnie, uniquement dévouée au salut de ces nations abandonnées. Québec, le seul établissement qu'il y eût encore, était trop incommode pour les sauvages du Haut-Canada, qui ne pouvaient alors y descendre facilement pour leur commerce, en sorte que l'œuvre de leur conversion n'avait fait que languir. Il conçut donc le dessein de bâtir, dans l'île de Montréal, une ville qui serait tout à la fois le siége des missions, une barrière aux incursions des sauvages, le centre du commerce pour les peuples voisins, et serait consacrée à la très-sainte Vierge, et appelée pour cela Ville-Marie : " De tous les pro-" jets que l'on a faits pour la conversion de ces " barbares, écrivait, vers la fin du même siècle, le " père Le Clercq, Récolet missionnaire; il n'y en " a point eu de plus désintéressé, de plus solide, ni " de mieux concerté que celui-ci."

Pendant que M. Olier en méditait l'exécution, il connut, de la manière du monde la plus extraordinaire, un gentilhomme à qui Dieu avait inspiré le même dessein. C'était Jérôme Le Royer de la Dauversière, résidant à la Flèche, en Anjou, qui portait au plus haut degré l'abnégation, le détachement, l'assiduité à l'oraison, et surtout l'amour des austérités, quoique engagé dans l'état du mariage Il était persuadé qu'il devait donner commence-

ment à une congrégation d'hospitalières, afin d'en former ensuite un établissement dans l'île de Montréal, encore inculte et déserte. Son directeur, à qui il fit part d'un dessein en apparence si extravagant, le rejeta d'abord comme on devait s'y attendre. Néanmoins, après l'avoir examiné mûrement, il finit par y donner son approbation, et permit à M. de la Dauversière d'aller à Paris, pour essayer de se procurer les secours nécessaires à l'établissement d'une colonie dans cette île. Il fallait en effet commencer par là, puisque les hospitalières, qu'il voulait fonder, ne devaient être destinées qu'au soulagement des colons, lorsqu'ils seraient malades. Etant arrivé à Paris, il alla se présenter chez le Garde-des-sceaux, qui était alors à Meudon ; dans le même temps, M. Olier s'y rendit pour quelques affaires, et la Providence voulut qu'ils se rencontrassent dans la galerie de l'ancien château. Alors ces deux hommes, qui ne se connaissaient pas, qui ne s'étaient jamais vus, et n'avaient eu aucune sorte de rapports ensemble, poussés par une sorte d'inspiration, coururent s'embrasser comme deux amis qui se retrouveraient après une longue séparation. « Ils se jetèrent au cou « l'un de l'autre, dit M. de Bretonvilliers, avec des « tendresses et une cordialité si grandes, qu'il leur « semblait qu'ils n'étaient qu'un même cœur.» Ils se saluèrent mutuellement par leur nom, ainsi que nous le lisons de saint Paul et de saint Antoine ; M. Olier félicita M. de la Dauversière du sujet de son voyage ; et, lui mettant entre les mains un rouleau d'environ cent louis d'or, lui dit ces paroles : *Mon-*

sieur, je veux être de la partie. Il célébra ensuite la sainte Messe, où communia M. de la Dauversière, et, après leur action de grâces, ils se retirèrent dans le parc du château, où ils s'entretinrent, durant trois heures, des desseins qu'ils avaient formés l'un et l'autre pour procurer la gloire de DIEU dans l'île de Montréal. Tous deux avaient les mêmes vues, et se proposaient d'employer les mêmes moyens. Cette rencontre si extraordinaire, et la conformité non moins frappante de leurs projets, ne leur permettant pas de douter que DIEU ne les eût effectivement choisis pour réaliser de concert cette entreprise, ils se lièrent dès ce moment d'une très-étroite amitié, et entretinrent un commerce de lettres.

M. Olier commença par former une association de personnes zélées et opulentes, connues depuis sous le nom de *Société de Notre-Dame de Montréal*, et que le souverain Pontife daigna encourager par des indulgences plénières. Le serviteur de DIEU la dirigea constamment par ses conseils, et M. de la Dauversière en exécuta presque toutes les résolutions, en qualité de procureur, que sa modestie lui fit prendre. La première fut d'aller demander l'île de Montréal à M. de Lozon, intendant du Dauphiné, qui l'avait reçue en don de la grande compagnie du Canada, à condition d'y établir une colonie. Ce magistrat, cédant aux instances réitérées de M. de la Dauversière, qui fit deux fois à cette fin le voyage de Dauphiné, substitua M. Olier et ses associés à sa place, par contrat passé à Grenoble le 17 août 1640, et approuvé

par la grande compagnie au mois de décembre suivant. Voici les principales dispositions des articles que la société de Montréal s'engagea à exécuter, et qui furent vraisemblablement rédigés par M. Olier et M. de la Dauversière. " Le dessein des " associés est de travailler purement pour la gloire " de Dieu et le salut des sauvages. Pour atteindre " ce but, ils ont arrêté entre eux d'envoyer, l'an " prochain, à Montréal, quarante hommes bien " conduits, équipés de toutes choses nécessaires " pour une habitation lointaine, et de fournir deux " chaloupes pour transporter les vivres de Québec à " Montréal. Ces quarante hommes, étant arrivés " dans l'île, se fortifieront d'abord contre les sau- " vages, puis s'occuperont pendant quatre ou cinq " ans à défricher la terre et la mettre en état d'être " cultivée. Pour avancer cet ouvrage, les associés " augmenteront d'année en année le nombre des " ouvriers, selon leur pouvoir ; enverront des bœufs " et des laboureurs à proportion de ce qu'il y aura " de terres défrichées, et un nombre suffisant de " bestiaux pour en peupler l'île et engraisser les " terres. Les cinq années étant expirées, les asso- " ciés, sans interrompre le défrichement, feront " bâtir un séminaire (c'est-à-dire une sorte de " collége), pour y instruire les enfans mâles des " sauvages. On tâchera de conserver habituelle- " ment dans cette maison dix ou douze ecclésias- " tiques, dont trois ou quatre sauront les langues " du pays, afin de les enseigner aux missionnaires " qui viendront de France. Ceux-ci, en arrivant, " se reposeront un an au séminaire, pour apprendre

" ces langues, et ensuite être dispersés parmi les
" nations sauvages, selon qu'il sera jugé à propos.
" S'ils tombent malades, le séminaire leur servira
" de retraite. Les autres ecclésiastiques s'occupe-
" ront à l'instruction des enfants des sauvages et
" des Français habitants de la dite île. Il y faudra
" encore un séminaire de religieuses pour instruire
" les filles sauvages et les françaises, et un hôpital
" pour y soigner les pauvres sauvages quand ils se-
" ront malades. Enfin toutes ces choses étant en
" bon état, on ne pensera qu'à bâtir des maisons
" pour loger quelques familles françaises, les ou-
" vriers nécessaires dans le pays, les jeunes gens
" mariés qui auraient été instruits au séminaire
" et les autres sauvages convertis, qui voudraient
" s'y arrêter. On donnera à ceux-ci quelques terres
" défrichées, des grains pour les semer, des outils et
" des hommes pour leur apprendre à les cultiver.
" Au moyen de ces mesures, les associés espèrent,
" de la bonté de DIEU, voir en peu de tems une
" nouvelle Église, qui imitera la pureté et la cha-
" rité de la primitive ; ils espèrent encore que dans
" la suite eux-mêmes et leurs successeurs, étant
" bien établis dans l'île de Montréal, pourront s'é-
" tendre dans les terres et y faire de nouvelles ha-
" bitations, tant pour la commodité du pays, que
" pour faciliter la conversion des sauvages."

M. de la Dauversière et M. Olier avaient déjà envoyé, à Québec, vingt tonneaux de vivres, et d'autres choses nécessaires à l'établissement de la colonie ; et l'année suivante ils assemblèrent environ trente familles, qui, par zèle pour la religion,

plutôt que par intérêt, se dévouèrent à cette bonne œuvre. De ce nombre étaient des gentilshommes, des négociants, des artisans, des cultivateurs. Il manquait un homme d'expérience et d'autorité, qu'on pût mettre à la tête de la colonie ; M. Olier et son collègue avaient souvent demandé à DIEU d'en susciter quelqu'un, lorsque M. Paul de Chaumedy, de Maisonneuve, exercé dès sa jeunesse au métier des armes, et tout dévoué aux intérêts de la religion, se présenta de lui-même pour conduire ce dessein. Ils demandaient aussi à DIEU d'inspirer un semblable dévouement à quelque femme courageuse, qui pût assister les malades de la colonie ; et dans le même temps arriva de Langres à Paris mademoiselle Manse, qui s'offrit en effet pour les servir. Après qu'elle eut fait connaître ses dispositions à M. Olier et à Marie Rousseau, qui la confirmèrent dans son dessein et acceptèrent avec reconnaissance ses services, elle se rendit à La Rochelle, pour l'embarquement.

Enfin la petite troupe s'étant partagée sur deux vaisseaux, mit à la voile vers la fin du mois de juin 1641, et arriva heureusement à Québec, où elle passa l'hiver. Les missionnaires de la compagnie de JÉSUS résidant dans cette ville, et que les associés de France avaient priés d'assister spirituellement ces pieux colons, en attendant qu'on leur envoyât des ecclésiastiques, admirèrent leur courage et la foi de ceux qui dirigeaient une entreprise si hardie ; en sorte que le père Vimont, leur supérieur, en écrivit en ces termes au provincial de France : " Un grand homme de bien, n'ayant

" jamais vu le Canada que devant DIEU, se sentit
" fortement inspiré d'y travailler pour sa gloire.
" Ayant fait rencontre d'une personne de même
" cœur (il parle de M. de la Dauversière et de M.
" Olier,) ils envoyèrent, l'an 1640, vingt tonneaux,
" et l'année dernière, firent passer quarante
" hommes pour former les fondements de ce géné-
" reux dessein. Cette entreprise paraîtrait autant
" téméraire qu'elle est sainte et hardie, si elle
" n'avait pour base la puissance de celui qui ne
" manque jamais à ceux qui n'entreprennent rien
" qu'au branle de ses volontés ; et qui saurait ce
" qui se passe pour faire réussir cette grande en-
" treprise, jugerait aussitôt que Notre-Seigneur en
" est le véritable auteur."

Pendant que les colons attendaient à Québec le retour du printemps, pour passer à Montréal, M. Olier conçut un dessein bien digne de sa religion : ce fut de consacrer cette île à la Sainte Famille, avant que la colonie en prît possession. Au mois de février 1642, il réunit dans l'église de Notre-Dame tous les membres de la compagnie de Montréal, célébra la sainte Messe à l'autel de la sainte Vierge, où il communia tous ceux qni n'étaient point prêtres, tandis que les prêtres célébraient aux autels voisins ; et tous consacrèrent l'île à la Sainte Famille, sous la protection particulière de la très-sainte Vierge, et se consacrèrent eux-mêmes à ce pieux dessein. Au sortir de Notre Dame, ils se rendirent à l'hôtel de Lozon, pour concerter les moyens de consolider la bonne œuvre. Il fut résolu qu'on ferait un armement considérable ; qu'on frê-

terait au moins trois navires, pour transporter à Montréal autant d'honnêtes familles de différents états qu'on en pourrait trouver disposées à cette émigration ; qu'on prendrait possession de l'île au nom de la très-sainte Vierge, qui en serait toujours regardée comme la première et la véritable maîtresse, et qu'avec la permission du Roi, on y bâtirait une ville sous le nom de *Ville-Marie.* Puis, chacun s'étant fait un devoir de contribuer généreusement aux frais nécessaires pour l'exécution de ce dessein, on recueillit, sans sortir de l'assemblée, une somme de plus de deux cent mille livres.

Le 17 mai suivant, la petite troupe, qui avait passé l'hiver à Québec, arriva enfin à Montréal. En abordant elle se prosterna sur le rivage, et dans les transports d'un saint enthousiasme, elle entonna plusieurs psaumes, pour témoigner sa reconnaissance à Dieu. Dans le lieu destiné pour la nouvelle ville, on éleva des tentes et des pavillons pour se loger, et l'on dressa un autel, où le lendemain le père Vimont, après le *Veni Creator*, célébra le premier le saint sacrifice, et exposa le saint Sacrement pour obtenir du ciel un heureux commencement à cette sainte œuvre. Une chapelle construite avec des écorces fut d'abord le lieu où l'on déposa le très-saint Sacrement, qui, depuis ce moment, a toujours été conservé à Ville-Marie ; et comme le pays ne fournissait ni huile ni cire, on mit devant le tabernacle qu'on avait apporté de France, au lieu de lampe, une fiole de verre où l'on avait renfermé plusieurs mouches à feu, insectes, qui, lorsqu'on les multiplie, jettent une lu-

mière semblable à celle de plusieurs bougies réunies.

Tels furent les commencements de Ville-Marie. Il ne manquait aux vœux de M. Olier que de pouvoir passer lui-même dans ce pays lointain. En 1636, l'autorité du père de Condren fut seule capable de l'arrêter ; depuis il ne cessa de gémir et de soupirer pour obtenir un jour cette grâce. " Etant instruit, écrivait-il en 1642, des biens qui " se font en Canada, pays habité par des peuples " gentils, et me trouvant lié de société comme " miraculeuse à celui à qui Notre-Seigneur a ins- " piré le mouvement et commis l'entreprise de " Ville-Marie, je me suis toujours senti porté " d'aller finir mes jours en ces quartiers avec un " zèle continuel d'y mourir pour mon maître. " Qu'il m'en fasse la grâce, s'il lui plaît ; je " continuerai toujours à l'en solliciter avec in- " stances."

Pour se mettre à l'abri des incursions des sauvages, la colonie construisit à la hâte quelques fortifications avec des pieux. Bientôt elle s'y vit harcelée par les Iroquois, les plus cruels d'entre ces peuples barbares, et qui avaient coutume de brûler leurs prisonniers, et de se nourrir ensuite de leurs chairs. A ces alarmes journalières, se joignit encore la disette ; car la terre, pendant plus de dix ou douze ans, ne produisit presque rien, tant par l'inexpérience des colons à l'égard du climat de ce pays, que par les travaux sans nombre dont ils se voyaient accablés. Quoiqu'on eût la consolation de voir plusieurs sauvages embrasser le christia-

nisme, cette île fut néanmoins, dans les premiers temps, le théâtre d'une guerre très-meurtrière, qui, dans une infinité de surprises et de petits combats, fit répandre beaucoup de sang, et donna lieu à des cruautés inouies. " Les Iroquois, écrivait made-" moiselle Manse, ayant vaincu et presque entiè-" rement détruit les Hurons, leurs anciens ennemis, " se tournèrent contre nous avec plus d'orgueil et " d'insolence, qu'ils n'avaient fait jusqu'alors. Ils " nous serraient de si près, et leurs attaques étaient " si brusques et si fréquentes, qu'il n'y avait plus " de sûreté pour personne. Ils tuèrent plusieurs " des nôtres, et brûlèrent des maisons de Ville-" Marie. Notre hôpital même n'était pas en " sûreté, et il fallut y mettre une forte garnison " pour le défendre ; enfin tout le monde était dé-" couragé." Dans cet état de choses, M. de Maisonneuve prit le parti de repasser en France pour demander des renforts à la compagnie de Montréal ; et parvint en effet à rassembler plus de cent hommes, tous robustes, exercés au métier des armes, et qui s'embarquèrent avec joie pour une si glorieuse expédition.

Pour en assurer de plus en plus le succès, on désirait d'établir dans le pays une communauté de missionnaires, ainsi qu'on se l'était proposé au commencement. M. de Maisonneuve, gouverneur de l'île, vint en France pour en représenter de vive voix la nécessité, et pressa M. Olier de se charger lui-même de cette œuvre. Tous les membres de la *Société de Montréal* exprimant aussi le même vœu, M. Olier accepta enfin la

conduite de cette mission, conformément à la pensée que DIEU lui avait inspirée depuis longtemps. Il nomma M. de Quaylus pour être supérieur de l'établissement projeté, et il lui associa trois ecclésiastiques, M. Souart, destiné pour la cure de Ville-Marie ; M. de Galinée, qui devait former les sauvages chrétiens et les réunir en village ; et M. Dallet, pour servir de secrétaire à M. de Quaylus, nommé vicaire-général pour le Canada. Lorsque M. Olier proposa cette mission à ses ecclésiastiques, tous s'offrirent comme de concert. L'un d'eux, M. Le Maître, voulant témoigner son zèle, se mit alors à dire qu'une fois au Canada, il serait prêt à courir de toutes parts pour chercher des sauvages, qu'il irait même dans leur pays. « Vous n'en aurez pas la peine, reprit « M. Olier ; ils viendront bien vous chercher eux- « mêmes ; et vous vous en trouverez si environné, « que vous ne pourrez vous échapper de leurs « mains. » Cette prédiction fut bientôt justifiée par l'événement. Deux ans après la mort du serviteur de DIEU, on envoya M. Le Maître à Ville-Marie. Le jour de la Décollation de saint Jean-Baptiste, 29 août 1661, après avoir dit la sainte Messe à la campagne, il se mit à faire la garde pendant que les serviteurs de la communauté s'occupaient à la moisson. Alors une troupe d'Iroquois cachés en embuscade fondirent sur lui et lui tranchèrent la tête, qu'ils mirent dans un mouchoir, et qu'ils emportèrent dans leur pays. « Lorsque ces barbares l'eurent décapité, écrivaient « les Hospitalières de Montréal à leurs sœurs de

" France, tous les traits de son visage demeurèrent " empreints sur ce mouchoir, en sorte que plusieurs " des nôtres, qui étaient prisonniers dans leur pays, " le reconnurent parfaitement, ce que nous ont dit " plusieurs fois M. de Saint-Michel, M. de Cail- " lères, personnes dignes de foi, ainsi qu'un père " Jésuite, qui était prisonnier d'une nation plus " éloignée, et qui nous a assuré que les sauvages " lui avaient parlé de cette merveille comme d'une " chose extraordinaire. Ce qu'il y a de particu- " lier, c'est qu'il n'y avait point de sang au mou- " choir, et qu'il était très-blanc : il paraissait " dessus comme une cire blanche très-fine, qui " représentait la face du serviteur de DIEU. " Les sauvages s'entre-disaient les uns aux autres " que cet homme était un grand démon, ce qui " veut dire, parmi eux, un homme excellent et " tout esprit. Ils en conçurent une si grande " crainte, qu'ils vendirent ce mouchoir aux " Anglais."

" Cette perte, continuent les Hospitalières, nous " a coûté bien des larmes, tant à cause de l'estime " et de la vénération dont nous étions pénétrées " pour ce grand serviteur de DIEU, que pour les " obligations infinies que nous lui devions. Nous " nous flattions au moins de posséder pendant " long-temps M. Vignal, qui nous avait été donné " pour supérieur ; mais le bon DIEU en a disposé " bien autrement, et lui a fait éprouver le même " sort qu'à M. Le Maître. Après la mort de ce " dernier, il fut mis économe du [illegible] et " obligé, pour satisfaire à sa charge, d'aller [illegible]

" quelques ouvriers à une habitation nommé l'Ile-
" la-Pierre, pour en faire tirer, afin de bâtir le
" séminaire : il fut aperçu par les sauvages, qui le
" prirent et le tuèrent. Ces malheureux, non
" contents de cela, firent rôtir sa chair et la
" mangèrent. C'étaient des circonstances bien
" douloureuses pour ses amis, mais particulière-
" ment pour nous qui en sommes vivement
" affligées."

La compagnie de Montréal avait travaillé jusqu'alors à défricher et à peupler le pays, uniquement pour procurer la conversion des sauvages. Désirant de voir continuer cette œuvre dans le même esprit de desintéressement, elle substitua à sa place les ecclésiastiques du séminaire de Saint-Sulpice ; et, par contrat du 9 mars 1663, leur fit cession et donation de tous les droits seigneuriaux. Ces droits devinrent, pour les nouveaux possesseurs, une charge très-onéreuse : ils furent même obligés à tant de dépenses, pour le soutien de cette colonie, qu'ils auraient été contraints de l'abandonner, sans les libéralités de M. de Bretonvilliers, de M. de Quaylus, de M. du Bois et de quelques autres prêtres du séminaire. Une conduite si désintéressée attira la bénédiction de Dieu sur leurs travaux : ils défrichèrent peu à peu toute l'île, la peuplèrent, la mirent en valeur, établirent des paroisses, bâtirent des églises, et entretinrent, pour les sauvages, diverses missions. " Certainement vingt
" particuliers, entre lesquels on aurait partagé cette
" île, disait le père Charlevoix, ne l'auraient pas
" mise dans l'état où nous la voyons, et n'y ren-

" draient pas les peuples aussi heureux : c'est le " fruit du travail et de la bonne conduite des sei- " gneurs. On avait eu, dès le commencement, " une attention particulière à n'y recevoir que des " habitants d'une exemplaire régularité ; et cette " île ressemblait à une communauté religieuse." Un autre historien ajoute : " Il a régné long-temps, " entre les habitants de Montréal, une sorte de " communauté de bien, qui subsiste encore dans " les campagnes : on allait, dans les voyages, " loger chez les premiers venus ; rien n'était fer- " mé sous la clef, et il était inoui qu'on eût eu à se " repentir de sa confiance." Enfin les espérances de M. Olier, sur l'accroissement de cette colonie, ont été pleinement réalisées : la ville de Montréal, ou autrement Ville-Marie, formée d'abord de quelques cabanes, comme on a vu, prit tant d'accroissement, qu'elle comptait quinze ou seize cents habitants, en 1677. Un siècle après, elle était presque aussi considérable que Québec, et aujourd'hui elle se compose d'une population de plus de quarante mille âmes, et vient même enfin d'être honorée d'un siége épiscopal. M. Olier n'eut point la consolation de voir de si heureux résultats, étant mort avant que M. de Quaylus et ses compagnons eussent mis à la voile. Néanmoins, comme il sentait qu'il touchait à sa fin, et craignait qu'après lui on ne renonçât à un dessein qui devait être d'abord si onéreux et si difficile, il recommanda, peu de temps avant de mourir, qu'on ne laissât pas de le poursuivre, déclarant que telle était la volonté de DIEU.

CHAPITRE CINQUIÈME.

Dernière maladie et mort de M. Olier—Guérisons obtenues par son intercession.

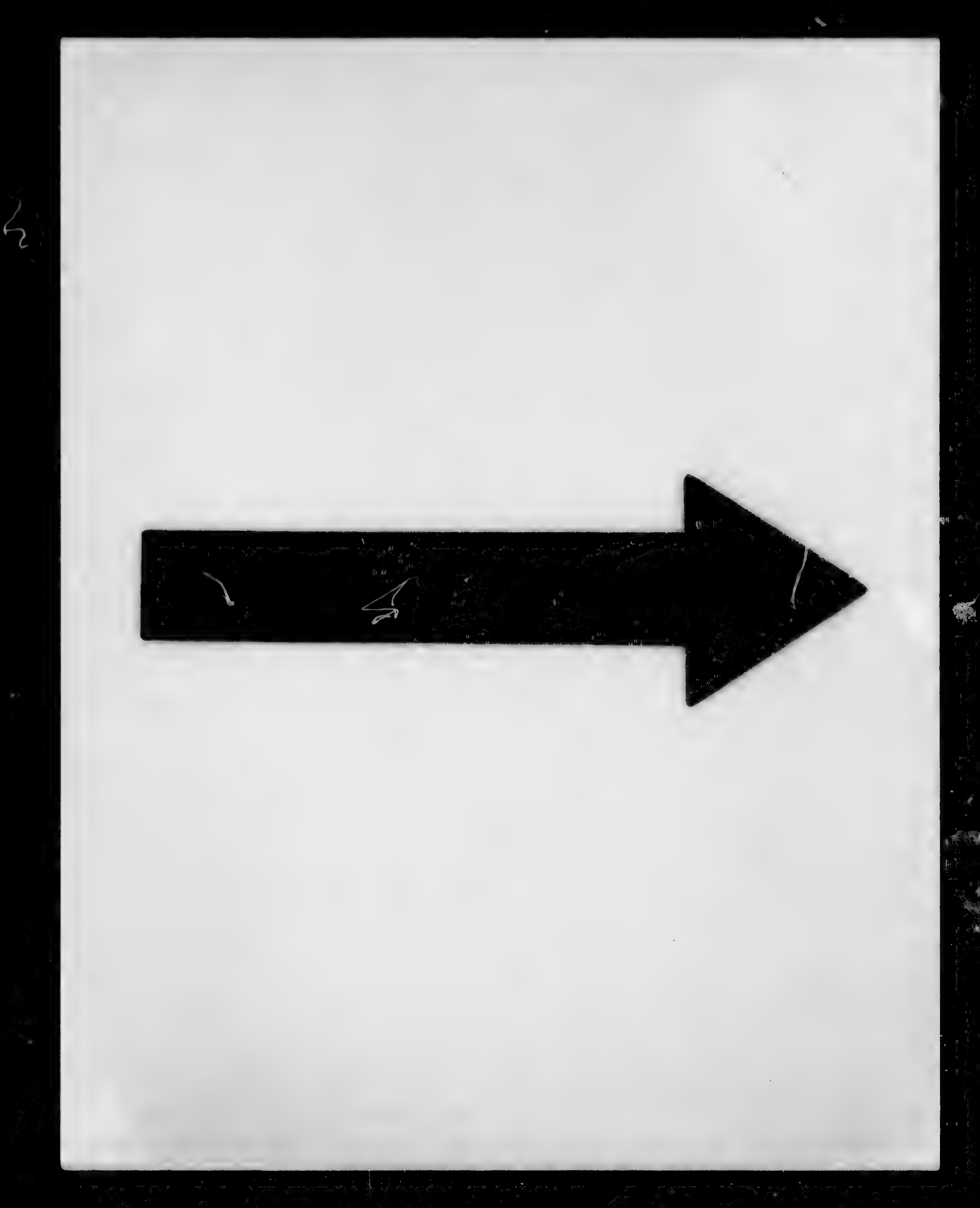
Après que M. Olier eût ainsi travaillé aux œuvres du zèle, DIEU voulut, pour mettre le comble à ses mérites, que ses dernières années ne fussent qu'une suite continuelle de croix. A peine était-il sorti, en 1552, de la maladie qui l'avait obligé à se démettre de sa cure, qu'il ressentit les douleurs de la pierre. Elles devinrent bientôt si aiguës, qu'à voir les efforts qu'il faisait pour soutenir son courage, on ne pouvait comprendre la tranquillité d'esprit dont il jouissait. Dès qu'il fut délivré des douleurs de la pierre, DIEU l'éprouva encore par d'autres infirmités, qu'il endura avec la même résignation. Au retour du printemps, il alla, par l'ordre des médecins, prendre du repos à la campagne, et se retira au chateau du Péray, près Corbeil. Ce fut là qu'après un pélérinage qu'il fit à Notre-Dame des Ardilliers, il fut frappé de la maladie qui devait achever l'œuvre de sa sanctification, et terminer sa vie.

Le 26 septembre, pendant qu'il était seul dans sa chambre en oraison, il fut frappé d'une apoplexie, qui le rendit paralytique de tout le côté gauche. La parfaite résignation qu'il fit voir dans cette circonstance prouva que l'amour des souffrances, que respirent ses écrits, était bien profondement gravé dans son cœur. Non seulement il montrait une patience inaltérable, mais il souriait agréablement

à tous ceux qui lui apportaient quelque chose à prendre, les encourageant à lui offrir sans crainte tout ce qui répugnait le plus au goût, dès qu'il était prescrit par le médecin. La paralysie le rendait tellement immobile, qu'il ne pouvait pas même prendre ses aliments, en sorte qu'il fallait le servir comme un enfant. En cet état, il se conformait aux dispositions du divin maître, qui, assujetti aux faiblesses de l'enfance, recevait tout ce que lui présentait sa sainte mère.

Environ quinze jours après, on le transporta à Paris, où il reçut une grande consolation d'une lettre que lui écrivait un de ses amis, dans laquelle il l'assurait que son état, quelque pénible qu'il fût à la nature, était très saint et infiniment utile à son âme. Cettre lettre inspira à M. Olier un nouveau courage, et le fortifia dans la résolution de tout souffrir en union avec JÉSUS-CHRIST. Quoiqu'il ne pût presque s'occuper d'une méditation suivie, il était néanmoins continuellement pénétré des dispositions de victime, dans lesquelles il s'était toujours efforcé de vivre. Il était content de se voir en cet état, y trouvant l'occasion de témoigner son respect amoureux envers la justice divine.

La paix de son âme paraissait d'une manière si profonde dans la sérénité de son visage que saint Vincent de Paul, étant venu le visiter, ne put s'empêcher d'en témoigner son étonnement par ces paroles. *J'admire, dit-il, cette tranquillité : j'estime comme une merveille de voir un homme rempli de tant de joie, au milieu des accablements*



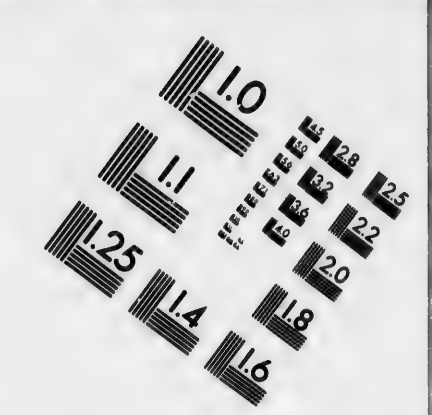
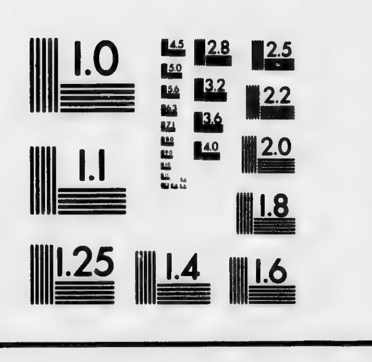


IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"

Photographic
Sciences
Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



que cause une telle maladie. Ces douleurs n'étaient rien pourtant, en comparaison des peines d'esprit dont elles furent bientôt accompagnées. Car peu de jours après, DIEU le visita par des croix intérieures beaucoup plus difficiles à porter : sans lumière dans l'esprit, en proie à la tristesse et même aux frayeurs d'une âme qui craint d'être dans la disgrâce de son DIEU, il ne pouvait s'empêcher de demander quelquefois à ceux en qui il avait le plus de confiance, s'ils ne croyaient pas que Notre Seigneur et sa très-sainte mère se fussent retirés de lui. On remarqua même en lui une privation de grâces sensibles, si complète, qu'il n'était plus capable de parler de DIEU comme auparavant. Néanmoins, si l'on recourait à lui pour le consulter, il recouvrait aussitôt ses premiers dons.

En cet état, contraint de passer une partie de l'année dans sa chambre, et d'employer l'autre aux remèdes, il se considérait comme un arbre infructueux, qui devait être arraché. Il aimait néanmoins cet état, comme ordonné de DIEU pour sa sanctification. Ne pouvant s'occuper ni à l'oraison, ni à la lecture, ni à rien qui lui apportât le moindre soulagement, accablé d'ailleurs par les peines intérieures qu'il éprouvait, il disait quelquefois : « Notre Seigneur ne veut pas que je me « réjouisse en rien ; il faut en être content, et se « soumettre de bon cœur à ses ordres.» Lorsque le mal lui eût laissé un peu de relâche, on lui apporta quelques petits métiers, afin qu'il pût se délasser dans sa chambre, par un travail de main très

facile ; mais tous les moyens de le récréer qu'on imagina, ne produisirent en lui qu'un dégoût extrême de tout ce qui ne l'élevait pas à DIEU. Il disait même que, dès qu'il cherchait quelque consolation dans les créatures, il y trouvait aussitôt la croix.

Au printems de cette année 1654, il se trouvait cependant moins souffrant. Les médecins, jugeant qu'il pourrait recevoir du soulagement des eaux de Bourbon, lui conseillèrent d'entreprendre de nouveau ce voyage. Quoiqu'il fut assuré que son mal ne le quitterait qu'à la mort, il regarda néanmoins l'invitation des médecins comme un ordre de DIEU. Pendant ce voyage, il ne laissa passer aucun jour sans recevoir la sainte Eucharistie ; et, comme on lui proposa de s'en abstenir quelquefois, lorsque les églises se trouvaient trop éloignées des hôtelleries où l'on était obligé de s'arrêter ; " hélas, répondit-il, ôtez-moi tout, pour- " vu que vous me laissiez la sainte communion, la " seule consolation qui me reste." L'accent avec lequel il prononça ces paroles toucha si vivement ceux qui l'accompagnaient, qu'ils trouvèrent les moyens de le satisfaire tous les jours. A Bourbon, les pères Capucins lui donnèrent une chambre dans leur couvent, tout auprès d'une chapelle, où il entendait la sainte messe et communiait aux heures qui lui étaient le plus commodes.

Les infirmités de M. Olier l'obligèrent jusqu'à sa mort de faire tous les ans le même voyage, quoique toujours avec aussi peu de succès. Après avoir pris les eaux, à la première saison de l'année

1655, sentant que sa fin était proche, il désira faire une dernière fois le pélérinage de Notre-Dame du Puy. Son séjour dans cette ville, où régnait une tendre dévotion envers la mère de DIEU, fut pour lui une source de bénédiction et un grand sujet d'édification pour les habitants. On le voyait prier très assidûment dans l'église de Notre-Dame : ne pouvant y demeurer toujours présent de corps, et désirant y être au moins en esprit autant que possible, il laissa, auprès de l'image de Marie, une statue d'argent, où il s'était fait représenter dans la posture d'un suppliant respectueusement incliné devant elle.

En quittant la ville du Puy, il reprit la route des eaux, et passa par Langeac, pour y vénérer les précieux restes de la mère Agnès. Comme il se présentait pour entrer dans la clôture, appuyé sur un bâton, il dit agréablement à la mère prieure, qui vint le recevoir à la porte du couvent : " Vous " voyez, ma mère, comme je suis ; c'est la mère " Agnès qui m'a fait ce tour-là ;" voulant dire qu'elle était fidèle à lui obtenir les croix qu'elle lui avait promises.

Il serait difficile d'exprimer les sentiments de vénération qu'il fit paraître, lorsqu'on eut ouvert le cercueil. Sans converser visiblement avec elle, comme il avait fait si souvent durant son premier séjour en Auvergne, il ressentit une joie intérieure, qui surpassait tout ce qu'il avait éprouvé alors dans ses différents entretiens. Depuis ce dernier voyage, sa vie ne fut plus qu'une suite de souffrances et de peines d'esprit, comparables à un continuel martyre.

A mesure qu'il approchait du terme de sa carrière, on remarquait que DIEU lui donnait de fréquentes pensées du mystère de la résurrection, pour lequel il avait eu de tout temps un attrait particulier. Rien n'occupait plus son cœur que le désir d'aller à DIEU. Il passa cette année, qui fut la dernière de sa vie, en soupirant presque sans cesse vers l'éternité. Plus il approchait de sa fin, plus il se sentait attiré à une privation universelle de toute satisfaction, même spirituelle, de la part des hommes. Considérant Notre Seigneur sur la croix, dénué de toute consolation, il se priva aussi lui-même de la seule qu'il goûtait depuis longtemps dans la conversation d'un ami qu'il chérissait en Notre Seigneur.

Le 26 mars, 1657, qui était le lundi de la Semaine Sainte, lorsqu'il voulut se lever, il fut saisi d'un tremblement qui se communiqua à tout son corps, et il fut attaqué d'une légère apoplexie, sans perdre néanmoins connaissance. Il était alors à la maison de campagne du séminaire, à Issy, d'où on le transporta, par ordre du médecin, au séminaire de Saint-Sulpice. Il y ressentit quelque soulagement qui fut de peu de durée. Dès lors on s'aperçut qu'il perdait la mémoire de presque tout, excepté de DIEU. Le Samedi Saint, quelqu'un le priant de se ressouvenir de lui, quand il serait au ciel, laissa échapper quelques mots de louanges. M. Olier ne pouvant dissimuler la peine qu'il en ressentait : " Ha ! monsieur, répondit-il, vous me dites des " paroles qui me blessent le cœur." Ce furent les dernières qu'il prononça lui-même. Car peu après,

vers neuf heures du matin, il perdit tout-à-coup la parole, qu'il ne recouvra plus : à midi, il entra dans un profond assoupissement, et comme il avait déjà reçu le saint Viatique, et qu'on jugeait que sa fin approchait, on lui donna, sans différer, le Sacrement de l'Extrême-Onction, qu'il reçut avec sa parfaite connaissance.

Dans la nuit du samedi au dimanche de Pâques, les fréquentes absences d'esprit qu'il éprouva donnèrent de nouvelles alarmes. Il revint cependant encore à lui, et ce ne fut qu'à trois heures après midi qu'il perdit toute connaissance. Saint Vincent de Paul, qui l'avait visité pendant sa maladie, ayant appris l'extrême défaillance où il était, vint le voir de nouveau le lundi de Pâques, qui devait être son dernier jour ; et ce fut sous les yeux de cet ange tutélaire, auquel il avait eu recours tant de fois durant sa vie, qu'il rendit son âme à son créateur, vers cinq heures un quart du soir, le second jour d'avril, fête de saint François de Paule. On ne sait s'il avait alors sa connaissance. Il avait vécu quarante-huit ans, six mois et douze jours.

A peine la mort de M. Olier fut-elle connue dans Paris, qu'on accourut de tout côté pour témoigner à sa dépouille mortelle la vénération qu'on lui portait. Les uns se recommandaient humblement à lui, les autres faisaient toucher à son corps des objets de piété. Son visage était beau et serein, et n'inspirait pas la secrète horreur que l'on a coutume d'éprouver aux approches d'un cadavre. Après que la curiosité des âmes pieuses eût été satisfaite,

on l'ouvrit le quatrième jour : il fut embaumé et mis dans une bierre de plomb, qu'on renferma dans un cercueil de chêne. Son cœur fut séparé de son corps ainsi que sa langue, et ce sont les deux seules portions qui restent de son corps, le cercueil ayant été enlevé pendant la révolution.

Ses obsèques furent célébrées avec un concours prodigieux le 5 du mois d'avril : personne néanmoins ne songeait a prier pour le défunt, chacun était occupé à l'invoquer pour lui-même. Le 9 du même mois, on lui fit un autre service solennel, où M. de Maupas, évêque du Puy, prononça l'oraison funèbre. L'orateur, en louant le désintéressement de M. Olier, n'oublia pas ce beau trait auquel il avait lui-même donné occasion. " Je connais un " évêque, dit-il, en parlant de lui-même, qui s'est " mis à genoux devant lui, pour le prier, les mains " jointes, de recevoir son évêché, sans que jamais " il ait pu l'y faire consentir." Peu de jours après, les membres de la conférence de Saint-Lazare, ayant dans leur réunion parlé des vertus du serviteur de Dieu, saint Vincent de Paul en rendit ainsi compte à ses missionnaires : " Messieurs les " ecclésiastiques qui s'assemblent ici, prirent pour " sujet de leur entretien, mardi dernier, ce que " chacun d'eux avait remarqué des vertus de M. " Olier, qui était de leur compagnie ; et, entre " autres choses que l'on dit, une des plus considé- " rables fut, que ce grand serviteur de Dieu ten- " dait ordinairement à s'avilir dans ses paroles, et " qu'entre toutes les vertus, il s'étudiait particuliè- " rement à pratiquer l'humilité."

Ce serait ici le lieu de dire un mot de diverses grâces surnaturelles que DIEU accorda à M. Olier, et des miracles opérés par son intercession. L'un des dons surnaturels du serviteur de DIEU fut celui de lire les secrets des consciences. Plusieurs personnes ont rendu le témoignage qu'il leur avait déclaré des pensées qu'elles avaient eues, qu'elles n'avaient jamais communiquées, et qu'on ne pouvait connaître humainement. Quelqu'un lui demandant un jour comment il pouvait avoir cette connaissance : *C'est en* DIEU, dit-il, *qu'on voit toutes ces choses, et beaucoup plus clairement que si on les voyait en elles-mêmes.* On doit mettre au nombre des dons extraordinaires de M. Olier, les impressions de grâce qu'éprouvaient plusieurs saintes âmes en conversant avec lui. Une supérieure de religieuses rapporte que, lorsqu'elle s'entretenait avec lui, elle recevait une impression de grâce si abondante, qu'elle en était toute pénétrée, même durant des mois entiers, pendant lesquels elle eut désiré d'être séparée de toute créature, pour ne s'occuper que de DIEU seul. M. Olier eut aussi le don de calmer les personnes agitées de peines intérieures, et même celui de guérir les malades en les visitant, comme on le vit par un grand nombre d'exemples.

On rapporte un grand nombre de guérisons opérées par l'intercession du serviteur de DIEU après sa mort ; nous nous bornerons à quelques unes dont on a conservé les déclarations authentiques.

Nous commencerons par la guérison de made-

moiselle Manse, qui était venue s'offrir à M. Olier pour assister les malades de Montréal, en attendant que M. de la Dauversière y eût envoyé des Hospitalières. Dans le temps qu'elle était occupée à Montréal aux œuvres de la charité envers les malades, elle s'était rompue un bras dont elle perdit même tout-à-fait l'usage par la maladresse des chirurgiens. Après environ deux ans de souffrances, elle repassa en Europe pour y consulter des médecins plus expérimentés, et amener avec elle des Hospitalières de la Flèche. La sœur Bourgeois, institutrice de la Congrégation de Ville-Marie, voulut suivre sa compagne infirme, incapable de voyager seule, et même de s'habiller. Dès qu'elles furent arrivées à Paris, un parent de mademoiselle Manse mit tout en œuvre pour procurer sa guérison. Il réunit dans ce dessein les médecins et les chirurgiens du Roi, et ceux qui avaient le plus de réputation dans Paris. Mais après avoir examiné le bras de mademoiselle Manse, ils jugèrent unanimement qu'il était entièrement mort, et que la malade n'avait point de guérison à attendre. Or, ce fut sur ces entrefaites qu'elle fut subitement guérie, comme elle nous l'apprend elle-même dans sa déclaration. « J'avais désiré, dit-elle, de voir
« le cercueil de feu M. Olier, non pas dans la
« vue de mon soulagement, mais dans l'intention
« de l'honorer, l'estimant un très grand serviteur
« de DIEU. J'eus la permission de le voir, le jour
« de la Purification de la sainte Vierge. Je savais
« qu'il avait, pendant sa vie, grande dévotion à ce
« jour. Comme je fus sur le point d'entrer dans

“ la chapelle où repose son corps, la pensée me
“ vint de demander à DIEU, par les mérites de son
“ serviteur, qu'il lui plût de me donner un peu de
“ force et quelque soulagement à mon bras, afin
“ que je m'en pusse servir dans les choses les
“ plus nécessaires, comme pour m'habiller, et pour
“ accommoder notre autel de Montréal. Je dis :
“ O mon DIEU, je ne demande point de miracle,
“ car j'en suis indigne, mais un peu de soulagement,
“ et que je me puisse aider de mon bras. Comme
“ j'entrais dans la chapelle, il me prit un saisisse-
“ ment de joie si extraordinaire, que de ma vie je
“ n'en sentis de semblable. Je ne puis exprimer
“ cela, sinon en disant que c'était un effet de la
“ grande complaisance que j'éprouvais du bonheur
“ dont jouissait ce bienheureux serviteur de
“ DIEU. J'entendis la sainte Messe, et commu-
“ niai dans cette douceur extraordinaire, ne son-
“ geant point à mon bras qu'après la Messe, lors-
“ que M. de Bretonvilliers s'en allant à la paroisse
“ pour assister à la procession, je le priai de me
“ donner le cœur de feu M. Olier, pour le faire
“ toucher à mon bras. J'eus dès lors une certaine
“ confiance d'être exaucée. Il me l'apporta et se
“ retira ; et moi, pensant aux grâces que DIEU
“ avait mises dans ce saint cœur, je pris de ma
“ main gauche ce précieux dépôt, je le portai sur
“ ma droite, toute enveloppée qu'elle était dans
“ mon écharpe. Au même moment, je sentis
“ que ma main était devenue libre, et qu'elle sou-
“ tenait sans appui le poids de la boîte de plomb,
“ où le cœur est renfermé : ce qui me surprit,

" m'étonna merveilleusement, et m'obligea de
" louer la divine bonté de la grâce qu'elle me
" daignait faire, de manifester en moi la gloire et
" le mérite de son saint serviteur. Je sentis en
" même temps une chaleur extraordinaire se ré-
" pandre par tout mon bras, jusques aux extrémités
" des doigts, et l'usage de ma main me fut rendu
" dès ce moment ; quoiqu'elle soit toujours dislo-
" quée, je m'en sers néanmoins sans douleurs, ce
" qui est encore plus admirable." Voilà ce qu'écrivit mademoiselle Manse elle-même de la main dont elle avait reçu le libre usage qu'elle conserva jusqu'à sa mort. La sœur Bourgeois, qui avait été témoin de cette guérison, en fait mention dans ses écrits.

Un ecclésiastique, formé par M. Olier était affligé depuis trois ans d'une surdité que tous les remèdes humains n'avaient pu guérir ; elle le réduisait à n'entendre les confessions que d'un côté. Le samedi de pâques, 1660, ayant confessé fort longtems sans changer de position, et se trouvant très fatigué, la pensée lui vint de demander avec simplicité à M. Olier que, puisqu'il était la cause qu'il exerçait ce ministère, il voulût bien lui obtenir sa guérison, étant ensuite rentré au confessional, il se remit à entendre les confessions, fort surpris de se voir exaucé. Un docteur régent de la faculté de médecine de Paris, l'un de ceux qui avait plus particulièrement traité cet ecclésiastique, s'offrit plusieurs fois pour attester qu'une guérison si prompte n'avait pu s'opérer naturellement.

Celle de Pierre Trescartes, soldat dans un vais-

seau du roi, fit beaucoup de bruit, surtout au Hâvre où elle eut lieu. Le vaisseau ayant été attaqué par les Anglais, le 29 septembre, 1666, Trescartes fut blessé d'un éclat de la pompe du navire, qu'un boulet mit en pièces et en eut le bras gauche si horriblement fracassé, que cet éclat laissa dans la plaie un clou chargé de rouille, qui n'en put être tiré qu'après huit jours avec grands efforts. Comme la main ne tenait presque plus au bras, le chirurgien du vaisseau voulut la couper sur-le-champ, et faire même l'amputation du bras. Mais, voyant l'opposition du soldat, il différa, espérant plus de succès, s'il faisait l'opération à terre. On aborda au Hâvre après dix ou douze jours, et l'on transporta le blessé à l'hôpital. La plaie empirant d'un jour à l'autre, les chirurgiens tirèrent plusieurs ossements du bras, et voulurent en venir enfin à l'amputation. Mais pendant quinze jours le malade s'y opposa, malgré les douleurs insupportables qu'il souffrait jour et nuit. Ses forces diminuèrent tellement qu'à la fin les médecins craignirent qu'il ne mourût dans l'opération.

Alors une sœur de l'hôpital, qui conservait par religion un linge trempé dans le sang de M. Olier, se sentit fortement portée à en appliquer un morceau sur la blessure du malade. Elle lui proposa donc ce moyen, en lui parlant de la sainteté du serviteur de Dieu, et l'engageant à faire une neuvaine en son honneur. Il y consentit volontiers, voulut même se confesser et communier avant qu'on lui appliquât ce linge, et ce jour même il commença sa neuvaine, récitant chaque jour l'*A-*

ve *maris stella*, le *Salve Regina*, quelques autres prières et trois invocations à M. Olier. Touché de sa foi, la sœur alla demander instamment à Notre-Seigneur de manifester en cette occasion la sainteté de son serviteur : ensuite elle mit sur la plaie un morceau de ce linge, en recommandant au malade de n'en rien dire au chirurgien, et de l'ôter quand il viendrait pour le panser. Pendant qu'elle lui appliquait cet objet, il s'endormit ; ses douleurs cessèrent entièrement ce jour-là même ; il n'eut plus de fièvre, et toute la corruption de sa plaie si infecte disparut. Le lendemain, 18 novembre, le chirurgien et les médecins, étonnés d'un changement si rapide, furent d'avis d'ajourner l'amputation, et le 22 y renoncèrent tout-à-fait. Ce progrès fut si prompt, que le malade reprit son embonpoint, quitta le lit, alla à la chapelle le dernier jour de sa neuvaine, pour remercier Notre Seigneur. Enfin, le 30 du même mois, quatre jours après sa neuvaine, il sortit de l'hôpital, et se rendit dans l'Eglise de Notre-Dame du Hâvre, pour y remercier la très-sainte Vierge des grâces qu'elle lui avait obtenues par l'intercession de son serviteur. Le fait a été attesté par la sœur hospitalière dont nous parlons, par deux médecins et un chirurgien de l'hôpital du Hâvre, qui déclarèrent qu'une pareille cure, opérée en si peu de jours, leur paraissait extraordinaire et très merveilleuse. Ce fut le témoignage que Trescartes rendit lui-même au séminaire de Saint-Sulpice, où il vint remercier son bienfaiteur sur son tombeau.

La guérison de ce soldat fit naître, dans l'hô-

pital du Hâvre, une confiance extraordinaire aux mérites de M. Olier, et fut suivie peu après de la guérison d'une fille hospitalière du même établissement, nommé Marguerite Vieillard. Elle souffrait des douleurs excessive d'un mal violent qui s'était fixé sur ses yeux. Ne recevant aucun soulagement des remèdes, et pressée par un mouvement de dévotion extraordinaire, elle ôta tout l'appareil qui était sur ses yeux, et y appliqua un morceau de linge trempé dans le sang du serviteur de DIEU. Aussitot le mal cessa, la sœur Marguerite alla entendre la sainte Messe, ayant la vue aussi libre que si jamais elle n'avait eu mal aux yeux. Le médecin, la voyant guérie en moins d'une demi-heure, ne revenait pas de son étonnement. Ces guérisons extérieures occasionnèrent d'autres effets bien plus précieux que le serviteur de DIEU opéra dans les âmes: "Ils sont si mer- "veilleux, écrivait-on du Hâvre, qu'il n'est pas "possible de les exprimer."

Dans le recueil des attestations des miracles attribués à M. Olier, on trouve plusieurs guérisons rapportées par Grandet, entr'autres celle d'un Chanoine de Saint-Nicolas de Craon, nommé Boucaut, atteint d'une maladie, qui, au dixième jour, le réduisit à l'extrémité. Une vertueuse demoiselle d'Angers, Marie-Gabrielle Rousseau, se sentant pressée d'un mouvement de confiance en M. Olier, demanda à la très-sainte Vierge de manifester le crédit de son serviteur par la guérison de ce prêtre, et envoya dans ce dessein au malade un morceau de sa camisole. Un chanoine de Saint-Pierre

d'Angers, nommé Rigault, le lui porta à Craon, éloigné de douze lieues. A son arrivée on sonnait son agonie ; il apprit que les médecins l'avaient abandonné, et avaient dit aux chirurgiens qu'ils pouvaient aiguiser leurs instruments pour ouvrir son corps. On lui donnait à peine une demi-heure de vie, et l'on faisait les prières des agonisants, lorsque M. Rigault s'approchant de son lit: "Je vous apporte, lui dit-il, quelque chose de M. "Olier. Ayez confiance en DIEU, et vous rece-"vrez du soulagement, par l'intercession de son "serviteur." A ces mots, M. Boucaut, levant les yeux au ciel, prit dans sa main ce qu'on venait de lui présenter, et demanda à boire, d'une voix si faible qu'on eut peine à l'entendre. Il trempa lui-même le morceau d'étoffe dans un bouillon qu'on lui apporta, et en but. Dès qu'il eut cessé de boire, il sentit des douleurs d'entrailles très-violentes. Sa maladie était une rétention d'urine ; il en rendit une quantité presqu'incroyable. Les médecins, qui avaient assuré qu'il ne pouvait guérir sans miracle, furent étrangement surpris de la révolution dont ils étaient témoins ; mais ils n'en prononcèrent pas moins que le malade était sans espoir, parceque tout ce qu'il venait de rendre avait séjourné si longtemps dans son corps, qu'infailliblement la corruption devait avoir gagné les intestins. Cependant sa santé revint tout-à-coup ; *et maintenant que j'écris ceci*, ajoute M. Grandet, (c'était quelques années après,) *il est encore vivant*.

On a vu la vénération des habitants du Puy pour

M. Olier durant sa vie; après sa mort elle les porta à l'invoquer, et devint l'occasion d'un grand nombre de guérisons, qui passèrent pour miraculeuses. M. Colomb, chanoine de la cathédrale, ayant été atteint d'une fièvre continue avec redoublements violents, le 12 avril 1657, et concevant de grandes inquiétudes le quatrième jour, eut la pensée que, s'il se recommandait à M. Olier, sa fièvre cesserait, et qu'il pourrait entendre l'oraison funèbre du serviteur de DIEU, qu'on devait prononcer dans la cathédrale. Il l'invoqua, se trouva sans fièvre, et assista à l'oraison funèbre; ce qu'il a certifié dans un écrit signé de sa main.

Un autre chanoine de la même église, M. de Béget, était atteint d'une fausse pleurésie et d'un mal de côté fort pressant, qui l'empêchait de se retourner ni d'un côté ni de l'autre. Ayant appris depuis quelques jours la mort de M. Olier, et se souvenant qu'il avait une de ses soutanes, il se la fit apporter, et à peine l'eût-il appliqué sur son côté, que la douleur cessa totalement. La guérison fut même si parfaite, qu'il se leva sur-le-champ, mit sur lui cette soutane, et n'éprouva durant tout le jour aucune atteinte de son mal. Mais le soir, après l'avoir quittée, il ressentit sa première douleur aussi aiguë qu'auparavant: "Incontinent, dit-il dans sa déclaration, je la repris "et la mis sur mon côté, et tout aussitôt ma dou-"leur cessa, et depuis je ne l'ai plus ressentie."

L'opinion qu'on avait de la sainteté de M. Olier fit diviser cette soutane en plusieurs morceaux; et, par leur attouchement, DIEU opéra

d'autres guérisons semblables. L'évêque du Puy nomma M. Antoine du Fornel, qui en certifia quelques-unes. L'une fut opérée en faveur d'Anne Teulha, agée de trente-un ans, religieuse de Saint-Augustin de la ville de Saint-Didier, dite sœur de la Trinité. Depuis six semaines elle souffrait une grande douleur de tête, et un mal d'estomac si accablant, qn'elle ne pouvait plus se tenir debout. Un samedi, 20 octobre, 1657, beaucoup plus pressée qu'à l'ordinaire par la violence de ses douleurs et entendant raconter à sa prieure quelques miracles opérés par l'intercession de M. Olier, elle se sentit fortement pressée de recourir à lui pour obtenir sa guérison. Dans ce dessein elle reçut, des mains de la prieure, un petit morceau de la soutane dont on a parlé, et se mit à genoux devant son oratoire pour invoquer le serviteur de Dieu. Un quart-d'heure après, elle sentit son mal beaucoup diminué, et se trouva remplie d'une force extraordinaire; en sorte que, s'étant relevée, elle marcha très-librement, et alla au chœur rendre grâces à Dieu, au grand étonnement de la communauté. Tout ceci a été déposé et attesté avec serment, par la religieuse elle-même, et par son infirmière, et la guérison fut aussi constante qu'elle avait été prompte.

Le bruit s'en fut à peine répandu, qu'un prêtre nommé François Néron eut la témérité de se permettre des railleries sur la sœur de la Trinité. Il ne tarda pas à avoir besoin lui-même de recourir au même médecin. Le vendredi, 26 du même mois, attaqué tout-à-coup d'un violent mal de tête avec une fièvre con-

tinue, il changea de langage. Il s'humilia devant DIEU, et, dans le fort de son mal, il demanda un morceau de la soutane de M. Olier, qu'il mit sur sa tête. Il fit au même instant une ferventc prière, et tout assitôt il éprouva que M. Olier se vengeait après sa mort comme pendant sa vie en rendant le bien pour les injures. Il fut entièrement soulagé et ne ressentit plus aucun mal. C'est ce qu'il a déposé en personne devant nous, dit le mêmo Antoine du Fornel, commissaire, dans le procès-verbal du dernier jour d'octobre, 1657.

Le 4 mai, 1658, l'évêque du Puy nomma un nouveau commissaire, M. Baltazar de Ravissac, chanoine de la Cathédrale, pour informer de nouvelles guérisons. La dame Catherine Rousset et le Sieur Claude Rousset, son père, avaient été guéris, au mois de janvier 1660, par l'invocation du serviteur de DIEU. Cette dame, étant venue au Puy, certifia devant le commissaire qu'elle avait été affligée d'une perte de sang, l'espace d'un an environ, et si extraordinaire pendant dix jours, que si le mal eut duré plus longtemps, elle n'aurait pu le soutenir sans expirer, elle ajouta que, dans cette extrémité, elle se souvint tout-à-coup qu'elle avait un morceau d'une manchette de M. Olier, et que, se débarrassant de tous les médicaments, elle se mit à l'invoquer avec ferveur et confiance, et qu'en moins d'une demi-heure elle fut si pleinement soulagée que le soir même elle quitta le lit, et reprit ses fonctions ordinaires. Elle rendit ce témoignage avec serment sur les saints Evangiles.

Une demoiselle du Diocèse de Saint-Flour, Fran-

çoise de l'Espinasse du Passage, qui s'était convertie au Puy, l'année de la mort de M. Olier, attesta aussi, devant M. de Ravissac, une guérison opérée en sa personne par le serviteur de Dieu. Au mois de mai 1661, étant frappée d'une grave maladie, et réduite à une telle extrémité que les médecins ne lui donnaient pas une heure de vie, on fit pour elle un vœu en invoquant M. Olier et la mère Agnès de Langeac. Une demi-heure après, la mourante s'assoupit un peu, et crut voir deux personnes qui s'avançaient vers elle, vêtues d'habits d'une blancheur éclatante, dont l'une lui parut être M. Olier et l'autre la mère Agnès; et, comme elle voulut les regarder avec plus d'attention pour se confirmer davantage dans ce jugement, la vision disparut. Après un peu de sommeil fort tranquille, on la trouva à son réveil parfaitement guérie, quoiqu'il ne fût survenu aucune crise qui eût pu déterminer une si prompte guérison. Le frère de mademoiselle du Passage, et tous les autres qui, à son réveil, la trouvèrent sans indisposition, attribuèrent cette guérison à quelque moyen surnaturel, à cause de sa promptitude, et de la grièveté du mal, la malade étant alors à l'agonie. Aussi, depuis ce temps, mademoiselle du Passage regarda M. Olier comme son père, elle publiait partout son crédit auprès de Dieu, semait parmi les prêtres et les religieuses sa doctrine et son esprit, et leur faisait lire ses livres.

M. Du Fornel, de son côté, fit de nouvelles informations dont il nous reste deux actes authentiques. Le premier constate la guérison de Jac-

ques Chapuis, demeurant à Valence, qui, atteint d'une fluxion de poitrine que tous les remèdes n'avaient pu guérir, reçût de sa sœur, religieuse, un morceau de la soutane de M. Olier. Ayant invoqué avec confiance le serviteur de DIEU, il se sentit soulagé, se leva du lit le jour même, sortit de sa maison, et n'éprouva plus aucun mal.

L'autre information certifie que le sieur Claude Chambonnet, habitant de Monistrol, tomba malade le 25 juillet, à trois lieues du Puy, sans pouvoir être secouru. Accablé par la douleur, il s'âdressa à M. Olier en ces termes : "Ayant eu l'honneur de vous " parler, grand serviteur de DIEU, et de vous rendre " quelque service, lorsque vous viviez en ce mon- " de, je vous prie à présent de me guérir ; vous le " pouvez faire si vous le voulez." Cette prière finie, il se sentit entièrement guéri, sans éprouver depuis aucune de ses douleurs.

Une religieuse du Puy, nommée sœur de Merlière, étant réduite à l'extrémité par une fièvre chaude qui lui avait ôté la liberté de recevoir les sacrements, on alla chercher un portrait de M. Olier qu'on lui fit toucher; aussitôt elle recouvra la connaissance, se confessa, et releva de cette maladie.

M. Maurice Le Peletier, abbé de Saint-Aubin, affligé d'un flux de sang que rien n'avait pu guérir, eut la pensée de s'adresser à M. Olier sur son tombeau, et lui promit, s'il le guérissait, de se donner au séminaire de Saint-Sulpice. L'effet suivi de si près sa demande, que le mal cessa tout-à-fait dès ce moment. Ce miracle détermina en effet la voca-

tion de cet ecclésiastique qui fut le quatrième successeur de M. Olier.

L'intercession de M. Olier n'a pas cessé d'être efficace auprès de DIEU, témoins les deux guérisons extraordinaires qui viennent d'avoir lieu à Montréal, et que nous publions avec l'approbation de Monseigneur Prince, évêque de Martyropolis, administrateur du diocèse, observant toutefois, en son nom, que, pour la seconde de ces guérisons, Sa Grandeur n'a pas fini les informations juridiques, attendu que les docteurs médecins demandent plus de temps pour se prononcer.

La Sœur Dufresne, religieuse hospitalière de l'Hôtel-Dieu de Montréal, était malade depuis plusieurs semaines, d'une pleuropnèumonie. Tous les secours de l'art ayant été inutilement employés, elle reçut les derniers sacrements, et les prières des agonisants furent récitées ; on n'attendait plus que le moment de son passage à l'éternité, lorsqu'elle fut subitement guérie de la manière la plus extraordinaire, comme nous allons le raconter en la laissant parler elle-même : " Le " 9 décembre, 1846, (lendemain de la fête de la " Conception de la très-sainte Vierge,) à deux " heures après midi, la Sœur La Dauversière " vint à l'infirmerie me présenter un scapulaire " fait d'un morceau de la soutane de M. Olier. En " le recevant je le baisai, pensant, en général, aux " miracles qui sont rapportés dans sa vie, comme " ayant été opérés par son intercession. En " même temps je conçus une si grande confiance " en son crédit auprès de DIEU, que je fus portée

« à dire intérieurement. *Je crois bien que vous* « *pouvez me guérir, mais je demande seulement* « *que la sainte volonté de Dieu s'accomplisse en* « *moi :* je me pensais alors au dernier jour de ma « vie. Etant extraordinairement faible, je ne pus « attacher moi-même le scapulaire, on me le fixa « sur la poitrine, et aussitôt mes douleurs, augmen- « tant plus que jamais, me firent entièrement ou- « blier la précieuse relique que j'avais le bonheur « de porter. Je passai la nuit et le jour suivant « dans les mêmes souffrances : j'étais si faible que « l'on était obligé de me donner à boire, ne pou- « vant m'aider moi-même. Dans la soirée du 10 « vers sept heures, on me leva pour faire mon lit, « et on me recoucha aussitôt, dès qu'il fut fait. Un « moment après, je sentis, depuis le sommet de ma « tête jusqu'à la plante des pieds, comme si une « main passait, en pressant un peu, et à mesure « qu'elle passait, je sentais un bien très-sensible, « et cela dans toutes les parties de mon corps. Me « trouvant parfaitement bien, je m'assis seule sur « mon lit, ce que je ne pouvais faire auparavant, « vû ma faiblesse qui avait toujours été très- « grande. Je pouvais me tourner de côté et d'au- « tre, sans difficulté, et sans ressentir aucune dou- « leur. J'éprouvai aussi alors pour la première « fois un grand besoin de prendre de la nourriture, « je priai donc une de mes sœurs de me donner « quelque chose à manger : elle m'apporta une « galette, un biscuit et du miel, et je mangeai tout « cela avec appétit. Il était alors huit heures du « soir. Une demi-heure après, la supérieure vint

“ me visiter comme elle faisait tous les soirs. Elle
“ me trouva assise, sans être aucunement ap-
“ puyée, et me dit : *Comment vous trouvez-vous,*
“ *ma Sœur*. Je lui répondis aussitôt : *Je suis bien*
“ *ma mère, je suis guérie ; c'est le scapulaire de*
“ *M. Olier qui m'a guérie.* Alors seulement je
“ pensai de nouveau à M. Olier, je pris le scapu-
“ laire que je baisai avec reconnaissance et pres-
“ sai sur mon cœur, je demandai à *notre mère* la
“ permission d'aller à la messe le lendemain. A
“ neuf heures et demie je m'endormis d'un doux
“ sommeil jusqu'à une heure et demie où on me
“ donna encore quelque chose à manger. Je priai
“ alors la sœur infirmière d'aller se coucher, l'as-
“ surant que j'étais très-bien et n'avais besoin de
“ rien ; elle me quitta pour un moment. Me voyant
“ seule, je voulus me lever, ce que je fis sans au-
“ cune difficulté, marchant même dans la chambre
“ sans aucun appui ; mais je fus effrayée de sentir
“ toutes mes jointures craquer d'une manière sin-
“ gulière. Je me rendis cependant à la chambre
“ de ma sœur La Dauversière qui dormait profon-
“ dément, ayant veillé la nuit précédente. Je
“ l'embrassai en lui disant : *Ma Sœur, je suis*
“ *guérie !..–Qui est là ?* s'écria-t-elle : puis recon-
“ naissant ma voix : *Quoi !* reprit-elle, *ma Sœur*
“ *Dufresne !..—Oui, ma Sœur, c'est moi.* Aussitôt
“ elle se leva me disant : *Je vais vous reconduire*
“ *à votre lit.* Mais cette chère sœur était si
“ tremblante, qu'au lieu de me soutenir, je sentais
“ que c'était moi qui la soutenais. Je me couchai,
“ et alors j'éprouvai des sentiments de reconnais-

" cance, de surprise, d'étonnement et de confiance
" dont je ne puis me rendre compte à moi-même.
" A trois heures, je repris mon sommeil jusqu'à
" cinq heures. Alors je demandai à manger et on
" me donna une t[illegible] de lait et un biscuit. A
" sept heures on me permit de me lever, et je me
" revêtis de mes habits religieux. J'allai entendre
" la sainte Messe, demeurant à genoux, sans fati-
" gue, pendant les principales parties de l'adorable
" Sacrifice. Je demeurai à l'église, pendant la
" psalmodie de l'office qui suivit la sainte Messe,
" me préparant à me confesser, ce que je fis en-
" suite à genoux. Vers dix heures, le docteur
" Munro, notre médecin, vint faire sa visite à l'in-
" firmerie, je fus au-devant de lui et lui dis :
" *Docteur, je suis bien.—Hé bien, ma sœur,* me
" répondit-il, *je serais moins surpris de vous voir*
" *morte, que de vous voir comme je vous vois.*
" Dans l'après-midi je fus au noviciat voir mes
" chères sœurs les novices, de là à ma cellule et
" ensuite dans les appartements de l'hôpital où
" sont reçus les malades de la ville. Dans ces
" différents trajets, j'eus plusieurs escaliers à monter
" et à descendre, ce que je fis sans aucune fatigue,
" ne m'étant couchée cette journée-là que l'espace
" d'un quart d'heure, et seulement par complai-
" sance pour l'infirmière. Le lendemain je me
" levai à cinq heures, et descendis à l'église pour
" entendre la première messe où j'eus le bonheur
" de recevoir la sainte communion : ce jour-là et
" les jours suivants, je fus obligée de descendre plu-
" sieurs fois au parloir, pour recevoir les personnes

" qui venaient se réjouir avec moi de ma guérison
" si peu attendue et si extraordinaire. Le 17, je
" vis plus de soixante personnes, et entr'autres le
" Supérieur du séminaire de Saint-Sulpice de
" Montréal, et Sa Grandeur, Monseigneur Prince,
" évêque de Martyropolis, et coadjuteur de Mont-
" réal. Je lui demandai la permission de prendre
" par reconnaissance le nom de Sœur Olier, pensée
" qui m'était venue dès les premiers moments de
" ma guérison. Il y consentit volontiers, me
" disant qu'il avait eu aussi la pensée de me don-
" ner ce beau nom.

" J'ai omis une circonstance bien remarquable.
" Ayant pris, pendant ma maladie, par ordre du
" docteur, du *calomel*, j'avais les dents tout ébran-
" lées et les gencives enflées et saignantes, ainsi
" que le palais et la langue ; à cinq heures du soir,
" deux heures avant ma guérison, j'avais encore
" la bouche dans cet état ; vers huit heures, je vis
" que l'effet du *calomel* avait disparu entièrement,
" et je pus alors manger sans aucune souffrance,
" comme je l'ai rapporté plus haut.

" En foi de quoi j'ai signé,

" SŒUR MARIE SUSANNE DUFRESNE,
" dite SŒUR OLIER,
" Religieuse Hospitalière de Saint-Joseph.

" Montréal, le 29 décembre, 1846."

Guerison de la Sœur Janviere.

Dans le cours de septembre 1845, j'ai fait une chûte, et je suis tombée le côté droit sur un tas de madriers. J'éprouvai alors une si grande faiblesse qu'on jugea à propos de faire venir le médecin. Il me saigna et me donna des remèdes qui procurèrent ma guérison. Je continuai à me bien porter pendant l'espace de 7 à 8 mois.

RAPPORT DE LA SŒUR CARON.

Vers le 15 juin de l'année dernière, la sœur Janvière m'a exprimé pour la première fois l'inquiétude qu'elle éprouvait par rapport à un ulcère qui paraissait croître à l'intérieur dn sein droit. Alors je lui demandai à voir le mal, et l'ulcère me parut de la grosseur d'un œuf, néanmoins il n'était encore attaché à aucune partie du sein. Elle me dit en même tems qu'elle avait commencé à souffrir depuis un mois et demi, mais non d'une manière continue. La douleur qu'elle éprouvait était accompagnée d'une grande démangeaison, si bien que souvent elle ne pouvait se soulager qu'en appliquant de l'eau froide sur le sein. Au bout de trois semaines, la douleur avait tellement augmenté qu'elle ne lui laissait plus aucun moment de repos. Huit jours après, on fit venir le médecin, qui, après avoir visité le mal, pensa que c'était une glande. En conséquence, il prescrivit des remèdes propres à la faire fondre. On employa les mêmes remèdes pendant l'espace de quinze jours, mais sans aucun succès, ce qui fit croire au médecin que la plaie

était plutôt un commencement de cancer qu'une glande, et qu'il deviendrait probablement nécessaire de faire l'amputation.

Alors il proposa de consulter un autre médecin. Celui-ci fut de même opinion que le premier. Néanmoins, craignant que la glande du sein ne fût attaquée, il crut que l'amputation deviendrait inutile. Il prescrivit un emplâtre qui fut renonvelé à diverses reprises et dont l'effet fut de faire disparaître l'inflammation extérieure, et de diminuer les douleurs pour quelques jours seulement. Depuis ce temps jusqu'au 24 novembre dernier, il ne fut employé aucun remède, quoique le mal allât toujours en augmentant. Enfin, comme cette sœur souffrait alors des douleurs très aigües, au point d'avoir perdu tout-à-fait le sommeil, on prit le parti de lui appliquer un emplâtre dont le but était d'atteindre l'ulcère et de le détruire en entier. Mais cet emplâtre, qu'on a appliqué à deux reprises différentes, produisit un effet tout contraire à celui qu'on en attendait. Les médecins crurent alors que le meilleur parti à prendre était de laisser guérir la plaie, pour voir s'il y aurait moyen plus tard de faire l'amputation.

RAPPORT DE LA SŒUR JANVIÈRE.

Le 14 de décembre dernier on m'a apporté un scapulaire entièrement fait d'une soutane de M. Olier. Je l'ai mis aussitôt à mon cou, et le lendemain j'ai commencé, avec la communauté, une neuvaine à l'honneur de ce saint prêtre. Pendant toute cette neuvaine, et surtout pendant les trois

derniers jours, j'ai souffert les douleurs les plus fortes et les plus aigües. J'étais presque découragée ; néanmoins je ne perdis pas confiance. Le 23 au soir, veille de la communion, malgré mes souffrances, je sentis une joie que je ne saurais exprimer. Vers minuit, l'on me fit prendre quelque chose. A minuit juste, les douleurs disparurent tout-à-coup. J'aurais désiré alors de manger, mais je m'en abstins à cause de la communion que je devais faire le matin de ce jour. Depuis ce moment je me suis toujours bien portée et j'ai toujours joui d'un bon sommeil.

Nous n'oserions prononcer si les guérisons dont on vient de lire le récit sont du nombre de celles que Notre-Seigneur a donné pouvoir à ses disciples d'opérer sur les corps et sur les âmes, quand il leur a dit : *Guérissez les malades*. Nous n'aurons pas non plus la témérité de dire que les visions et les révélations rapportées dans cette Vie doivent être mises au rang de celles que le Roi-Prophète a exprimées par ces paroles : *Vous avez parlé en vision à vos saints.* Il n'appartient qu'au souverain Pontife de discerner infailliblement le doigt de DIEU dans les opérations extraordinaires ; et pour nous conformer aux décrets du saint siége apostolique touchant cette matière, nous soumettons de nouveau à son jugement tout ce que nous avons écrit des vertus de M. Olier, comme aussi tout ce qui, dans son histoire, paraît être au-dessus des lois de la nature.

